



# E.L.L.S.A.

*Ensemble, un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères*

## Rapport d'activités 2017



**Renforcer le lien social, soutenir l'insertion des personnes en situation de fragilité, développer les solidarités et valoriser le territoire**

## **NOTRE ASSOCIATION** **4**

---

A. CONTEXTE ET MANDAT	4
B. DES FEMMES & DES HOMMES IMPLIQUES	5
1. Les adhérents	5
2. Des bénévoles présents au quotidien	6
3. Des salariés	7
4. ... des volontaires et des stagiaires	8
C. DES PARTENAIRES QUI NOUS SOUTIENNENT	9

## **NOS ACTIVITES** **II**

---

### **I. « AU CŒUR DU LIEN ET DE LA REMOBILISATION » : EPICERIE - ATELIERS**

#### **- JARDINS** **II**

A. L'EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	11
1. Présentation	11
2. Une fréquentation en diminution relative et de longue durée	14
3. Les utilisateurs de l'épicerie, un public hétérogène qui se renouvelle	15
4. Les utilisateurs et leur panier	19
5. Les projets réalisés grâce aux économies	21
B. L'ESPACE D'ATELIERS	22
1. Les ateliers en quelques chiffres	23
2. Le soutien à la parentalité dans chaque activité	25
3. Le jardin : environnement, développement durable et réflexions sur l'autonomie	26
4. Les activités « bien-être »	28
5. La cuisine, une thématique fédératrice et mobilisatrice	29
6. Les activités culturelles	31
7. Les activités de rencontres et d'échanges	32
8. Les ateliers langues et loisirs créatifs	32
9. Les Avions du Bonheur... de belles vacances au soleil pour nos utilisateurs !	33
10. Manifestations et événements : contribuer à la dynamique Achéroise	33
11. Réunions et groupes de travail : prendre confiance en son pouvoir d'agir	35
C. LES JARDINS SOLIDAIRES	35
1. Notre bio jardin : un parc urbain comestible !	38
2. Aménagement, entretien du jardin & production... des activités dynamisantes et créatrices de lien !	42
3. Les ateliers : support de remobilisation sociale	44
4. Le jardin en quelques chiffres	46

### **II. « LA DIVERSITE » : AMAP - SEL** **47**

A. L'AMAP	47
1. Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?	47
2. L'AMAP d'E.L.L.S.A. : des paniers de légumes & fruits, de la viande et des œufs !	47
3. Des paniers solidaires pour faciliter l'accès de tous aux produits de l'AMAP	49
4. Nos producteurs	49
5. L'AMAP en quelques chiffres	51

B. LE S.E.L. : ENTRAIDE, ECHANGE ET SOLIDARITE	51
1. Qu'est-ce que le SEL d'Achères ?	51
2. Fonctionnement du réseau d'échange et d'entraide	52
3. Un site Internet pour faciliter le lien	53
4. Les SEListes et leurs échanges	53
<b>III. « LE LONG TERME » : MIAM ET INTEGR@TERRE</b>	<b>55</b>
A. LE RESTAURANT SOLIDAIRE MIAM	55
1. Pourquoi MIAM ?	55
2. Miam, comment ça marche ?	56
3. Miam en quelques chiffres	56
B. LE PROJET INTEGR@TERRE	58
1. Le contexte	58
2. Ce que nous proposons	59
<b>NOTRE BILAN FINANCIER</b>	<b>64</b>
A. BUDGET PREVISIONNEL ET REALISE	64
B. ÉLEMENTS D'ANALYSE	65
1. Évolution des charges	65
2. Ventilation du budget par projet	68
3. Évolution des produits	69
<b>ENJEUX ET PERSPECTIVES 2018</b>	<b>72</b>
A. ŒUVRER A L'ACCROISSEMENT DE NOS RESSOURCES	72
1. Poursuivre les mesures d'amélioration de MIAM	72
2. Concrétiser le projet Intégr@terre	73
B. COMMUNIQUER ET FEDERER AUTOUR DE NOS PROJETS	75

## A. Contexte et mandat

E.L.L.S.A., « Ensemble un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères », est née en 2008 d'un diagnostic du territoire (manque de lien social, isolement et précarité) entre des acteurs publics et associatifs sur la commune d'Achères.

La population d'Achères est de 20 000 habitants dont 10 000 se trouvent en Zone Urbaine Sensible (ci-après ZUS). A travers l'étude des habitants du territoire (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Schéma de Cohérence Urbaine), on note 12 % de la population en dessous du seuil de pauvreté et une augmentation du taux de chômage de 2 % ces dernières années.

Les personnes isolées représentent plus de 23 % de la population de la ZUS. 20 % de la population de la ZUS ne possède aucun diplôme. 30 % de la population a moins de 20 ans et 11 % a plus de 60 ans. Près de 72 % des ménages sont des familles. Les familles monoparentales représentent plus de 23 % de la population de la ZUS et 19% de la population totale d'Achères.

Œuvrant depuis 2010 avec pour support principal le thème de l'alimentation et du bien-être, l'association s'est fixée pour missions de renforcer le lien social, de soutenir l'insertion des personnes en situation de fragilité (sociale, émotionnelle, sanitaire, etc.), de développer les solidarités et de valoriser le territoire sur lequel elle s'inscrit, grâce à l'environnement urbain local.

Il s'agit notamment de :

- **Permettre à chacun de rester acteur de sa vie** : soutenir des familles afin qu'elles puissent faire des économies pour réaliser un projet ponctuel (personne n'est à l'abri d'un incident de parcours et il suffit parfois de peu de choses pour se relever) ; accompagner dans le respect de la dignité de chacun ; respecter l'autonomie et la liberté de chacun ; restaurer la confiance et l'estime de soi.
- **Favoriser les rencontres dans un esprit d'ouverture et de convivialité** : personne ne peut vivre longtemps dans l'isolement ; le lien social est vital pour l'homme et, dans une société de plus en plus individualiste, il est important de créer des espaces pour favoriser les rencontres.
- **Promouvoir l'échange de savoir entre les habitants** : chacun a un savoir qu'il peut choisir de transmettre.
- **Valoriser et protéger l'environnement urbain et promouvoir une consommation responsable** : le lieu de vie influe sur les personnes et réciproquement. Respecter et valoriser ces lieux, c'est aussi apprendre à se sentir concerné par le bien commun et comprendre le cycle de vie des aliments.
- **S'inscrire dans la ville** : les actions menées n'ont de sens et deviennent durables que si elles sont partagées et créées avec tous les autres acteurs de la vie achéroise.

## B. Des Femmes & des Hommes impliqués

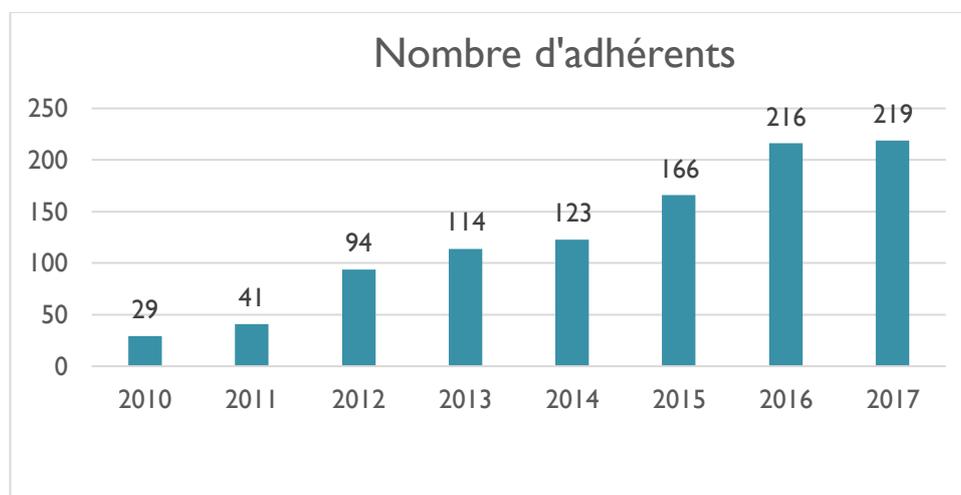
### I. Les adhérents



5

Chaque personne poussant la porte d'E.L.L.S.A. doit, pour participer aux activités (épicerie, ateliers, A.M.A.P., jardin, restaurant, S.E.L), adhérer à l'association. Cette adhésion, valable pour toute l'année civile, assure les membres et permet leur participation au fonctionnement et à la vie d' E.L.L.S.A..

Depuis sa création, le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter, atteignant 219 membres en 2017.



L'originalité de l'association est de **favoriser la participation de tous ses adhérents**, et particulièrement les bénéficiaires de l'épicerie solidaire, au pilotage stratégique, aux activités, à la co-construction, à la participation et/ou à l'animation d'ateliers, aux sorties, manifestations et collectes.

**Les adhérents sont le terreau de l'association**, à l'origine et à la réalisation des projets, des actions et des orientations. Une réunion mensuelle des adhérents permet de discuter des actualités, des projets et du fonctionnement. Les adhérents s'impliquent dans les différentes instances de l'association : commissions d'attribution des accès de l'épicerie, Comités, Groupes de Travail et réunions, Conseils d'Administration et Assemblées Générales.

Outre l'accompagnement individualisé et les activités offertes par E.L.L.S.A., la participation des utilisateurs au fonctionnement et à la gouvernance de l'association permet aussi de valoriser les compétences, d'agir sur l'estime de soi, de créer du lien social, et de s'inscrire dans un collectif, une organisation.

6

## 2. Des bénévoles présents au quotidien

E.L.L.S.A. ne fonctionnerait pas sans ses bénévoles : **ils en sont la force vive**.



**Fatima Boquet, bénévole de l'association Ellsa**

«A l'épicerie, j'ai de multiples activités : la récupération de denrées invendues au centre

E.Leclerc Drive deux fois par semaine, la distribution des paniers légumes de l'AMAP le jeudi. Je tiens également la caisse. Je suis très active, j'aime partager, échanger. La solidarité est une valeur à laquelle je tiens, "donner et recevoir". Je suis très sensible au développement durable que j'applique au quotidien (tri des ordures, achats réfléchis, économies). J'y fais plus attention depuis que je suis à la retraite, avant j'avais moins le temps.»

*Entretien donné par Fatima à la Gazette d'Achères*

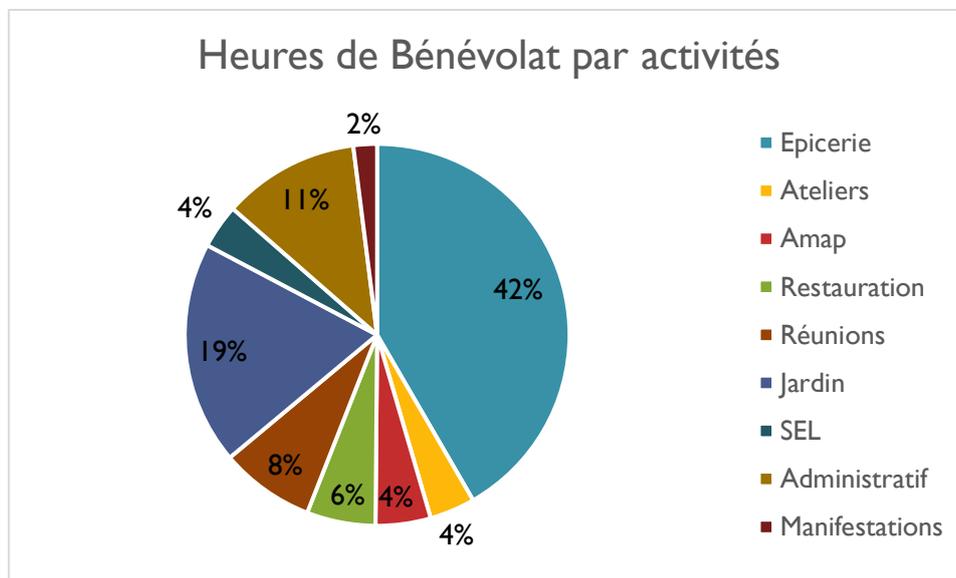
Ils sont une trentaine de bénévoles à s'impliquer au quotidien dans les activités de l'association : vie de l'épicerie (ramasse, collecte, gestion du stock, mise en rayon, caisse, accueil, etc.), animation d'ateliers, fonctionnement du S.E.L, gestion de l'A.M.A.P. et de partenariats avec des producteurs locaux, aide au restaurant associatif, participation à l'aménagement et à la vie du jardin, aux groupes de travail, aux collectes et aux manifestations.

La conduite stratégique d'E.L.L.S.A. est assurée par le Conseil d'Administration composé de 10 adhérents bénévoles, et du Bureau qui compte 5 membres issus du CA.

Ils ont été mobilisés 8 000 heures pour l'année 2017, ce qui représente 5 équivalents temps plein !

L'épicerie (42%) et le jardin solidaires (19%) occupent toujours majoritairement le temps de bénévolat. L'administratif occupe 11% du temps des bénévoles.

En 2017, nous avons fait participer nos bénévoles à une formation Hygiène et sécurité proposée par notre partenaire A.N.D.E.S.



7

### 3. Des salariés

En 2017, une équipe de 6 salariées a contribué au projet :

- Carine, **médiatrice socio-culturelle** (0,9 puis 1,03 ETP depuis octobre) : au cœur du projet d'EL.L.S.A. depuis 2012, après une période de bénévolat. Elle a pour mission d'appuyer les familles dans leur parcours de redynamisation au sein de l'association : pour leur permettre de se projeter, se revaloriser, se resocialiser, etc.
- Ria, **encadrante technique jardin** (1,03 ETP) : embauchée en octobre 2016, elle pilote, encadre et anime l'activité.
- Marion, **chargée de la dynamique collective** (0,7 ETP) : après un CDD de remplacement sur le poste de médiatrice sociale (septembre-novembre 2015), une mission de 8 mois lui a été proposée afin de gérer le parcours des adhérents. Sa mission a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2017 en contrat aidé, en soutien au fonctionnement quotidien de l'association et de l'animation des bénévoles.
- Fabienne, **cuisinière** (1,13 ETP) : Poste créé en avril 2016 grâce à une subvention de la Région (emploi Tremplin), pour démarrer l'activité restauration associative. Elle propose des menus élaborés à partir des produits du jardin, des invendus de l'épicerie, vendus sur place et à emporter. Elle anime aussi des ateliers.

- Alice, **chargée de projet** (1,13 ETP) : d'abord encadrante technique du jardin en 2014, puis Directrice en juillet 2016, elle a créé et porte le projet d'économie circulaire Intégr@terre en tant que chargée de projet depuis septembre 2017.
- Sandrie, **responsable** (1,13 ETP) : ce poste existe depuis les débuts de l'association en 2009. Elle est en charge de la conduite de l'association en concertation avec le Bureau : encadrement de l'équipe, gestion financière, montage des projets, demande de subvention et bilan des actions, coordination générale et animation des relations partenariales. Suite à la prise du poste de chargée de projet par Alice, le poste de responsable a été pourvu en décembre 2017 par Sandrie, pour qui il s'agit d'une reconversion professionnelle.

#### 4. ... des volontaires et des stagiaires

**Plusieurs stagiaires et volontaires** ont été accueillis en 2017. Ils ont contribué aux différentes activités d'EL.L.S.A. :

- **Vanessa** a fait un stage en alternance pendant 6 mois dans le cadre de ses études pour devenir assistante sociale. Elle a secondé la médiatrice sociale et la chargée de la dynamique collective dans leurs missions d'accompagnement.
- **Fatimata et Fatoumata**, ont fait un stage pendant 7 semaines dans le cadre de leur BTS Economie Sociale et Familiale. Elles ont aidé la médiatrice sociale et la chargée de la dynamique collective sur certaines missions et pallié à des besoins sur les différents pôles d'activité. Fatoumata a proposé et animé un atelier de cuisine sur l'équilibre alimentaire et budgétaire.
- Nous avons accueilli **Brandon**, jeune achérois qui bénéficiait du dispositif « bourse au permis de conduire » du Conseil Départemental en contrepartie d'une vingtaine d'heures de bénévolat.
- **Karla** est venue effectuer un stage nutrition / diététique pendant 4 semaines.
- **Thomas et Benjamin**, volontaires en service civique. Thomas a été affecté au Pôle Epicerie pendant 9 mois et Benjamin, au pôle Jardin pendant 6 mois.

## C. Des partenaires qui nous soutiennent

Pour mettre en place ses activités, E.L.L.S.A. s'appuie sur un réseau de partenaires – publics et privés - qui la soutiennent financièrement et techniquement, de façon constructive et transparente. Leur confiance renouvelée nous conforte dans nos missions, gage de leur sérieux, de leur nécessité, de leur pertinence et de leur efficacité.

Les acteurs locaux - la Ville et le CCAS d'Achères, le Conseil Départemental, Osiris, la Mission Locale, le CMP-LAMPE - sont très investis dans notre projet depuis sa création. Le diagnostic qu'ils ont réalisé en 2007 avec des partenaires associatifs, est à l'origine de la fondation de E.L.L.S.A.

Ces partenaires sont pour la plupart des membres de notre Conseil d'Administration.

D'autres structures et institutions locales nous soutiennent au quotidien sur le terrain : le SAS d'Achères, l'Espace Emploi, la Ligue de l'Enseignement 78, le Pôle Emploi, l'Espace Césame, le Club Poker 78, le Bateau Vivre, Bénénova, le Club Franquin, la BGE des Yvelines, Coalia, la CRAMIF, E-Graine, les épiceries solidaires l'Escale à Houilles et ISA aux Mureaux, les Restos du Cœur de Poissy, le Secours Populaire d'Achères et de Poissy, le Secours Catholique, l'OFTA, OSIRIS, le bailleur social OSICA, le SAVS de Poissy. En 2017, Monsieur le député Pierre MORANGE nous a soutenus à son tour.

Nous les remercions tous chaleureusement !



Les plaisirs du jardin



# Nos activités

---

En novembre 2017, dans le cadre d'un Dispositif local d'Accompagnement avec le BGE des Yvelines, le Conseil d'Administration a retenu la proposition de notre Groupe de Travail « Stratégie » composé d'adhérents, de salariés et du représentant du CCAS d'Achères, notre partenaire historique et membre du Conseil, de distinguer stratégiquement les activités d'E.L.L.S.A. en trois pôles, pour **se recentrer sur le pôle d'activités historiques** :

- « Au cœur du lien et de la remobilisation » : Epicerie, Ateliers et Jardins
- « La Diversité » : A.M.A.P. et S.E.L.
- « Le long terme » : MIAM et Intégr@terre

 II

## I. « Au cœur du lien et de la remobilisation » : Epicerie - Ateliers – Jardins

### A. L'épicerie sociale et solidaire

*Appuyer des familles dans la réalisation de leurs projets et leur autonomie*

#### I. Présentation

L'épicerie sociale et solidaire fait partie des dispositifs de solidarité sur la commune d'Achères. L'association a débuté en 2010 avec cette activité.

L'association E.L.L.S.A. propose un lieu de convivialité, chaleureux où respect et échanges sont au cœur des relations humaines.

L'épicerie vient en aide à un public qui rencontre une difficulté « temporaire » ou « ponctuelle », est en attente de droits ou doit assumer le paiement d'une facture importante. L'accès doit permettre aux utilisateurs de réaliser des économies en menant à bien un projet (formation, soins, équipement, travaux, départ en vacances, impayés, etc).

L'accès à l'épicerie ne constitue donc pas un dispositif d'aide alimentaire d'urgence limité au simple soutien matériel. Un suivi, un accompagnement personnalisé et un soutien relationnel sont mis en place par la médiatrice sociale avec chaque utilisateur pendant la durée de son accès. L'épicerie d'E.L.L.S.A. est un tremplin, un appui ponctuel.

L'épicerie, située au cœur des Zones Urbaines Sensibles d'Achères (Plantes d'Hennemont, Champs Villars et Barricades), a aménagé son apparence comme celle d'un « vrai magasin » pour éviter la stigmatisation, avec une vitrine opaque par souci de discrétion.



Les bénéficiaires de l'épicerie (« utilisateurs »), achérois (résidents ou domiciliés), peuvent y faire les courses de leur choix, à prix réduit (20% du prix du commerce).

L'accès des utilisateurs à l'épicerie est validé par une commission qui se réunit toutes les 6 semaines dans les locaux de l'association, réunissant des travailleurs sociaux de la ville d'Achères, du département, d'associations et la médiatrice sociale d'E.L.L.S.A., pour une durée de 3 mois renouvelable une fois dans l'année. L'accès est limité aux familles ayant un reste à vivre par jour et par personne inférieur ou égal à 10 € pour les familles composées d'une personne, et depuis 2017, inférieur ou égal à 12 € pour les familles composées d'au moins 2 personnes.

Dans cet espace aménagé en libre-service, on trouve des produits alimentaires de toute nature : sec, frais, laitier, etc., et dans une moindre mesure des produits non alimentaires (hygiène, entretien, ....). En 2017, l'épicerie est ouverte un quatrième jour par semaine afin de permettre un accès maximal selon la situation de chacun et d'écouler au maximum les produits vendus : les lundis de 15h à 18h45, les mardis de 9h30 à 11h45, les jeudis de 14h à 16h15 et depuis cette année, les vendredis de 9h30 à 11h45.



Suite aux réflexions des adhérents membres du Groupe de Travail « Épicerie », tous les adhérents d'E.L.L.S.A. ont accès à l'épicerie depuis mars 2017 : les anciens utilisateurs bénéficient d'un tarif social réduit à 40% du prix de vente, et les autres adhérents ont un tarif à 60%, dans la limite des stocks disponibles. La mixité est la raison d'être d'une épicerie « sociale et solidaire ». Ce modèle économique permet ainsi une solidarité entre consommateurs.

L'ouverture mixte doit permettre de diversifier la clientèle de l'épicerie, et de promouvoir notamment la consommation de fruits et légumes car elle n'est valable que sur les produits frais. Elle est aussi une forme de reconnaissance pour les adhérents bénévoles de l'épicerie qui œuvrent désormais quatre jours par semaine. Les ventes auprès des « adhérents solidaires » représentent 20 % du chiffre d'affaires de l'épicerie.

Ces nouveaux élargissements d'accès à l'épicerie sont aussi destinés à réduire le gaspillage alimentaire, contre lequel nous luttons depuis toujours.

Nous ne jetons pas les aliments : nous les redonnons à d'autres associations locales (Secours Populaire et Secours Catholique d'Achères) et nous nous servons des produits comme compost pour notre jardin solidaire.

Plus qu'un lieu où faire ses courses, l'épicerie est un **espace de convivialité**, de rencontres et propose un accompagnement individualisé (afin de suivre les projets et d'appuyer les utilisateurs dans leurs démarches).

L'accès à l'épicerie doit permettre d'aider les personnes à :

- **Reprendre confiance en soi et envers les autres,**
- **Rompre l'isolement,**
- **Pouvoir se projeter, reprendre espoir**

13



Compte tenu de l'exiguïté de nos locaux, seules deux personnes peuvent faire leurs courses en même temps. Une salle de convivialité est ouverte pendant les heures d'accès à l'épicerie. C'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes en attendant de faire ses courses, d'échanger et de créer du lien.

Des bilans intermédiaires et de fin de contrat sont mis en place par la médiatrice sociale afin de recueillir le ressenti des utilisateurs.

Une permanence d'accueil et d'échange est assurée par la médiatrice sociale lors de chacune des ouvertures de l'épicerie. Chacun peut ainsi librement venir échanger.

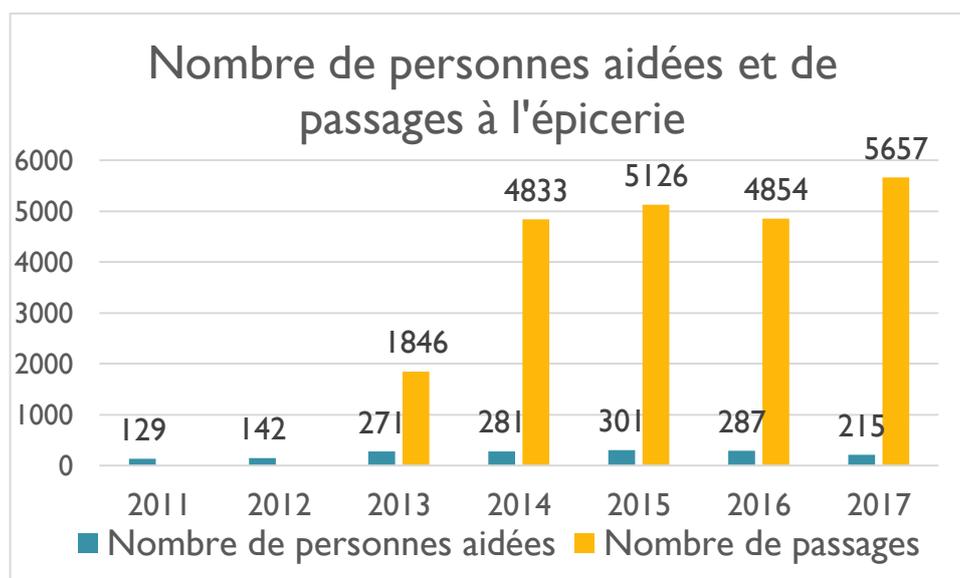
## 2. Une fréquentation en diminution relative et de longue durée

Depuis l'ouverture des portes de l'épicerie solidaire en mai 2010, nous avons reçu de plus en plus de dossiers et de familles. Aussi, en 2017, nous avons décidé d'élargir le seuil de fréquentation maximale de 35 à 38 familles.

En définitive, le seuil de fréquentation est demeuré à 35 familles cette année. En effet, 95 familles ont accédé à l'épicerie, soit 215 personnes aidées et ont signé 166 contrats d'accès.

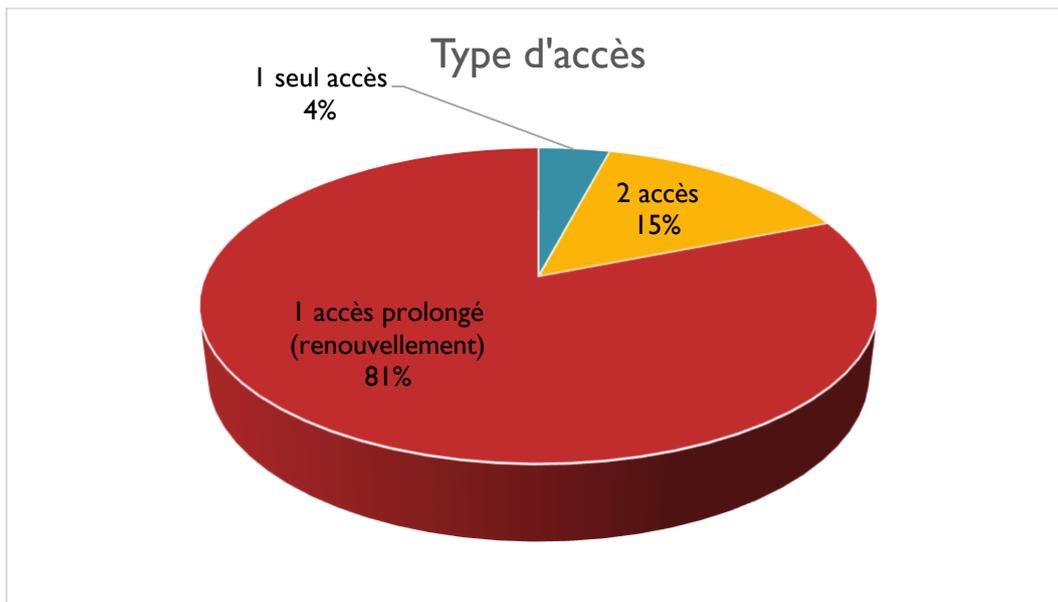
Nous notons une évolution par rapport à 2016 où 106 familles avaient accédé à l'épicerie mais n'avaient signé que 139 contrats. Les familles sont moins nombreuses mais prolongent davantage leur accès par rapport aux années précédentes.

Malgré cette baisse du nombre d'accès, nos bénévoles ont accueilli des utilisateurs qui se sont rendus plus nombreux à l'épicerie : 5 657 passages en 2017, contre 4 854 passages en 2016 (+16,5%).



Les familles restent en moyenne 5,8 mois à l'épicerie, contre 4,6 mois en 2016. 81 % d'entre elles ont prolongé leur accès de 3 mois afin de permettre la poursuite d'économie et ainsi réaliser leur projet (52% en 2016). 15 % ont quant à elles présenté un second projet durant l'année (2% en 2016).

Pour les 50 % des familles qui connaissaient déjà l'épicerie, elles y ont accédé en moyenne 3 fois pour y mener leurs projets.



La prolongation des accès tend à montrer la hausse de la précarité des familles.

La baisse du nombre d'accès peut être liée à celle du nombre de dossiers transmis par notre principal prescripteur en 2016.

Le Conseil Départemental des Yvelines (Secteur d'Action Sociale de Poissy) nous transmettait 51,4% de nos dossiers en 2016, contre 38,5% en 2017.

Grâce aux prolongations d'accès, E.L.L.S.A. est devenu son principal prescripteur, passant de 27,5% à 43,6% des dossiers présentés aux commissions.

Les autres prescripteurs sont le CCAS (12,2% contre 11,6% en 2016) et les autres structures (CRAMIF, associations, bailleurs sociaux : 5,8% contre 8,7% en 2016).

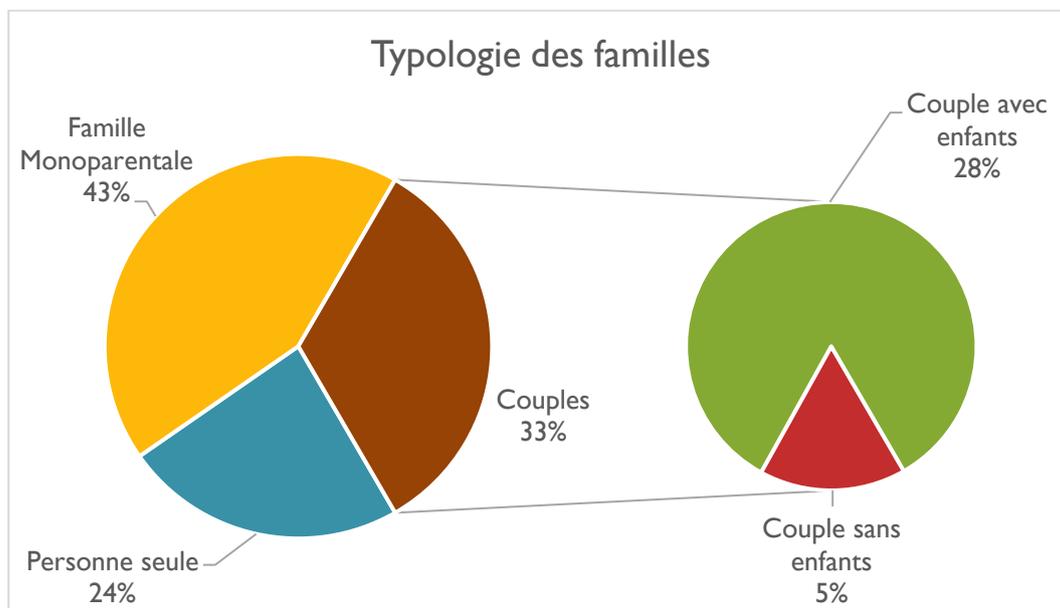
### 3. Les utilisateurs de l'épicerie, un public hétérogène qui se renouvelle

Sur l'année 2017, nous constatons que **40% familles accèdent à l'épicerie pour la toute première fois**. Ce chiffre est en recul par rapport à l'année dernière (46%). Cela peut s'expliquer par la baisse de la transmission de dossiers par notre plus important prescripteur externe, le Conseil Départemental des Yvelines. C'est malgré tout un résultat encore élevé, qui souligne la fragilité du contexte économique actuel avec une paupérisation des familles. Notre public s'élargit et se renouvelle sans cesse.

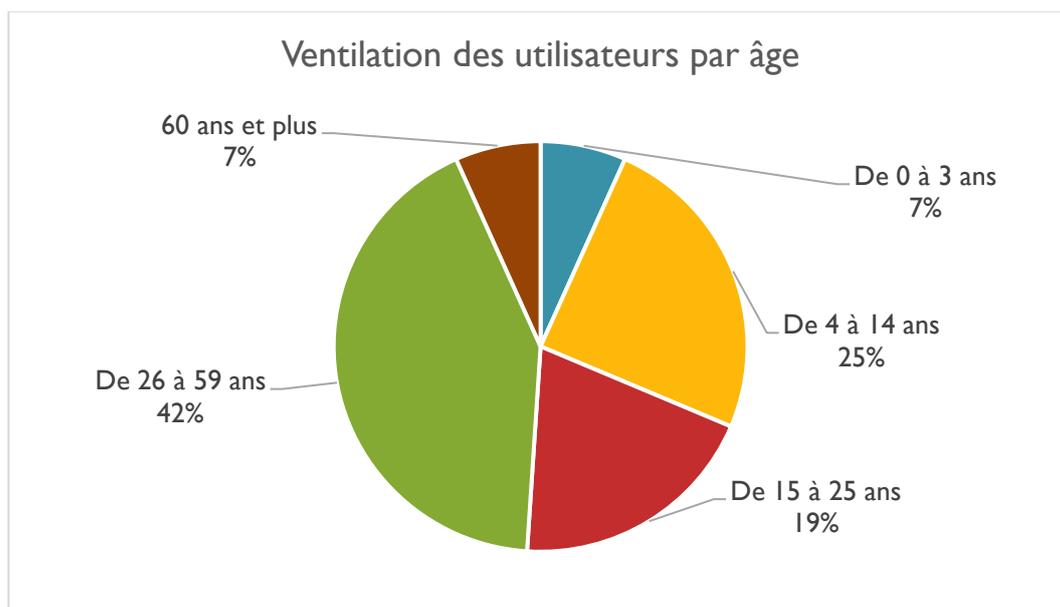
En ce qui concerne la typologie des familles, les familles avec enfants représentent 71% des utilisateurs.

Nous observons qu'il y a moins de familles monoparentales par rapport à 2016 (43% au lieu de 49%) mais elles demeurent le type d'utilisateurs principal. En moyenne, les familles sont composées de trois membres.

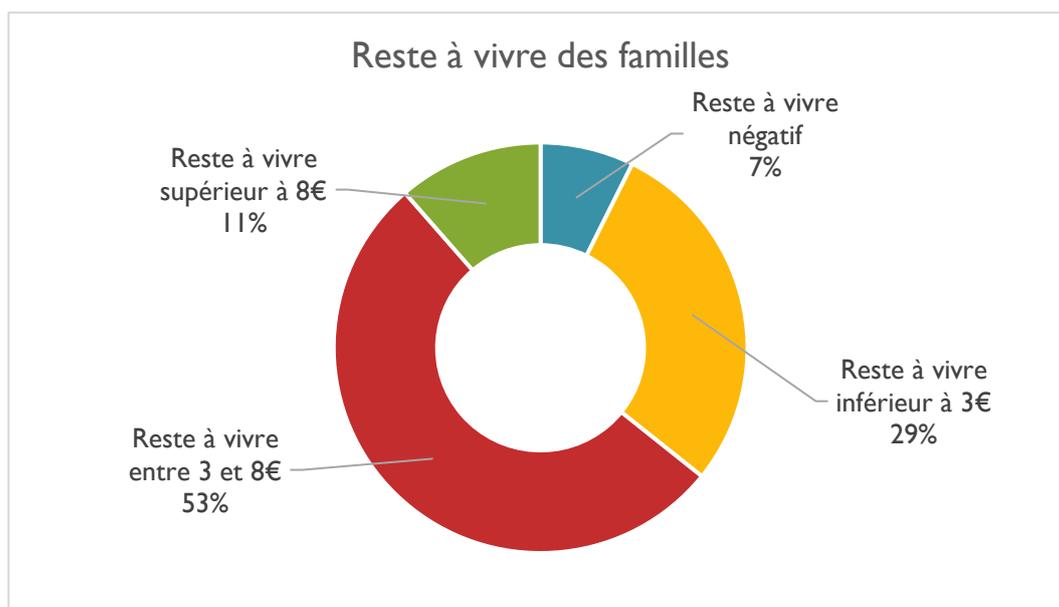
Il y a plus de couples (33% au lieu de 28% en 2016), toujours majoritairement composés d'enfants (28%), et de personnes seules (24% au lieu de 22% en 2016).



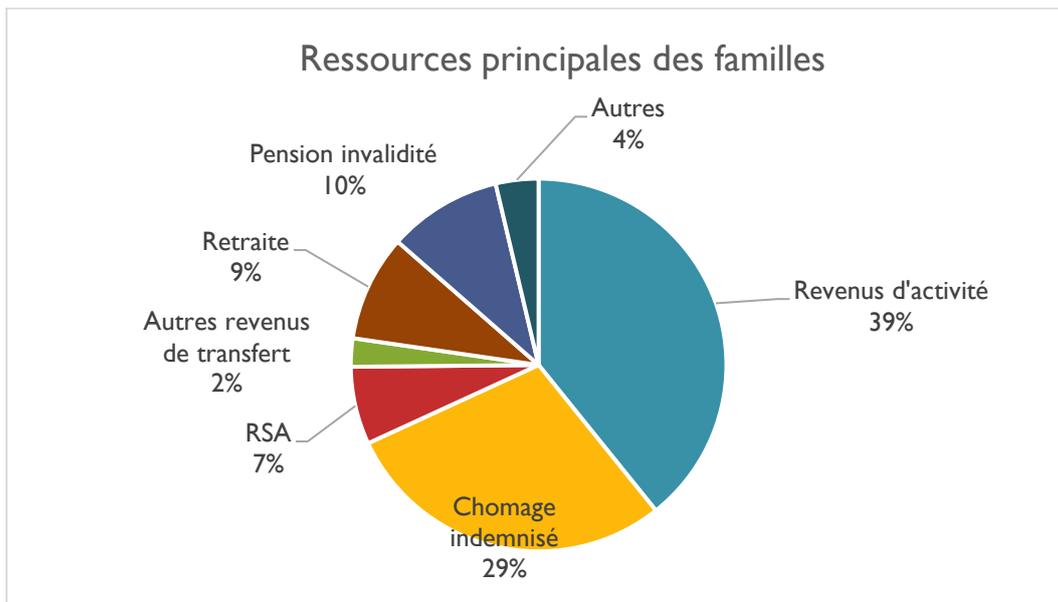
Le public reste majoritairement en situation d'isolement (67%), féminin (58%) et jeune (âgé de 26 à 59 ans à 42%).



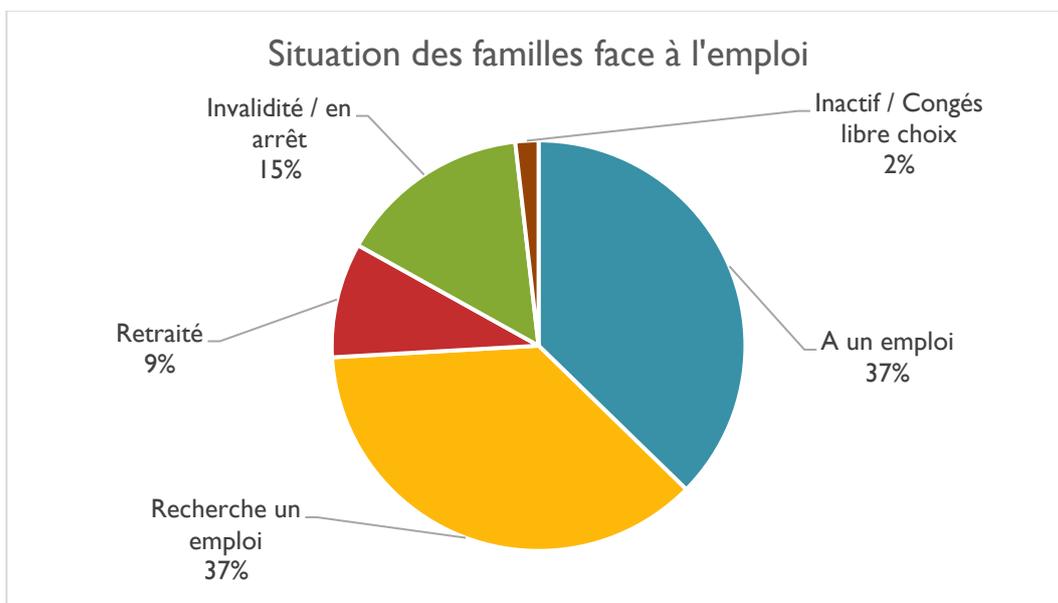
Les familles accueillies à l'épicerie en 2017 ont toutes un budget précaire, avec une majorité de reste à vivre par jour et par personne compris entre 3 et 8 € (53 %), ce qui reste stable par rapport à 2016. Par contre, la proportion de familles ayant un reste à vivre inférieur à 3 € est plus importante (29% au lieu de 24%) et celle ayant un reste à vivre supérieur à 8 € a diminué (11% au lieu de 17%). Globalement, les familles de 2017 sont dans une situation financière plus précaire.



Parmi les composantes principales des ressources des familles, on retrouve l'ensemble des grandes catégories courantes : revenus d'activité, retraite, invalidité, allocation chômage, RSA, transferts divers. La part des ménages dont le budget est principalement composé des revenus d'activité demeure majoritaire (39% au lieu de 42% en 2016). La part des ménages vivant d'allocation chômage est celle qui a augmenté de façon significative (29% au lieu de 18%).



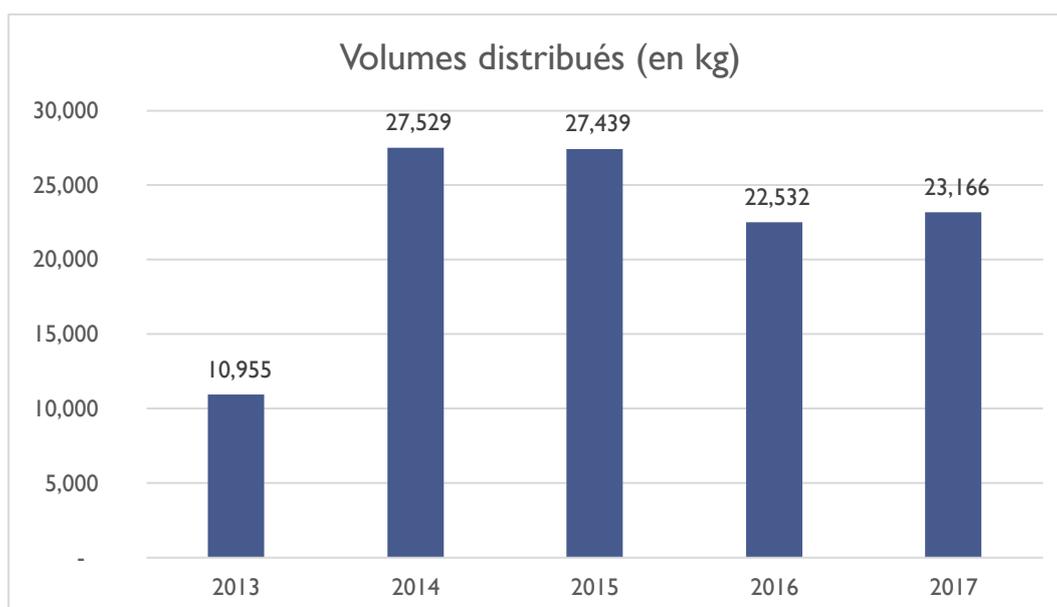
Par rapport à la situation des utilisateurs au regard de l'emploi, les utilisateurs ayant une activité professionnelle sont autant (37%) que ceux en recherche d'emploi. Ils n'étaient que 31% en 2016. Nous notons également une baisse du nombre de personnes en invalidité ou en arrêt de travail (15% au lieu de 21%). 8% sont retraités, ce qui est stable par rapport à l'année précédente (9%) et 2% en congés libre choix (il s'agit principalement de foyers où l'un des deux parents seulement travaille, chiffre en baisse par rapport à 2016, 4%).



#### 4. Les utilisateurs et leur panier

En moyenne, le plafond était de 50 € par mois et par foyer (soit un équivalent de 250 € dans le commerce) soit 2 € de plus par rapport à 2016. Les utilisateurs consomment 100 € sur les 3 mois de leur accès (120 € en 2016). L'économie théorique moyenne réalisée par l'ensemble des familles est de 55 100 € (57 400 € en 2016) compte tenu du nombre de familles (95) et de la durée d'accès (5,8 mois).

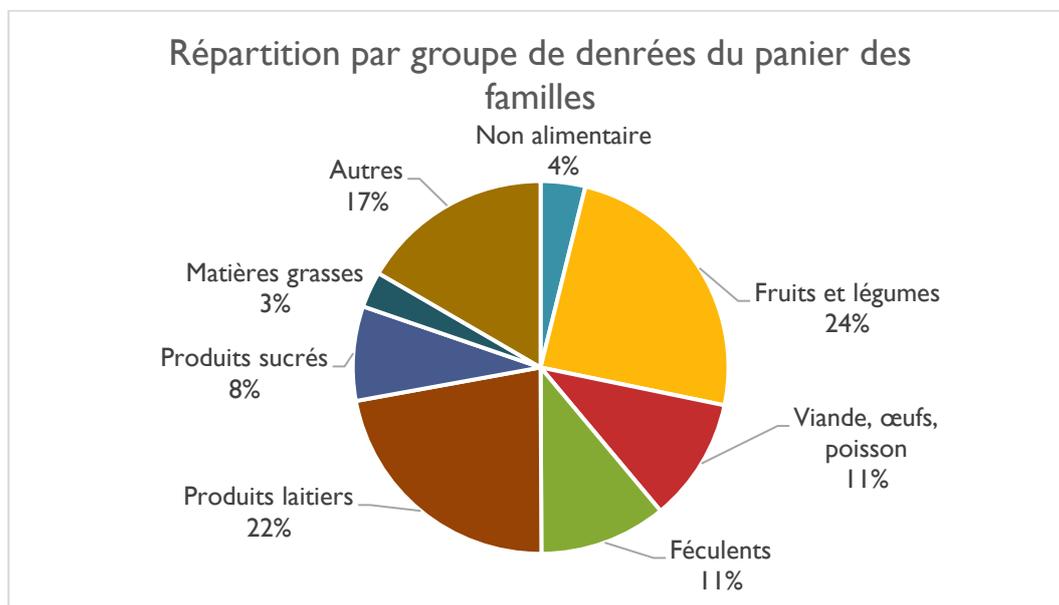
En 2017, nous avons distribué plus de 23 tonnes de marchandises, alimentaires ou non, soit plus qu'en 2016 (22,5 tonnes). Notre approvisionnement provient de « ramasses » (mise à disposition gratuite de denrées par nos partenaires E.LECLERC, Les plaisirs du jardin), de collectes alimentaires auprès du grand public et d'achats à des prix privilégiés grâce à des partenaires (A.N.D.E.S., B.A.P.I.F., DONNS SOLIDAIRES) qui nous permettent d'offrir aux utilisateurs une variété de produits, alimentaires ou non, et de promouvoir un équilibre alimentaire. Nous mettons également en vente les fruits et légumes de notre jardin solidaire (500 kg en 2017).



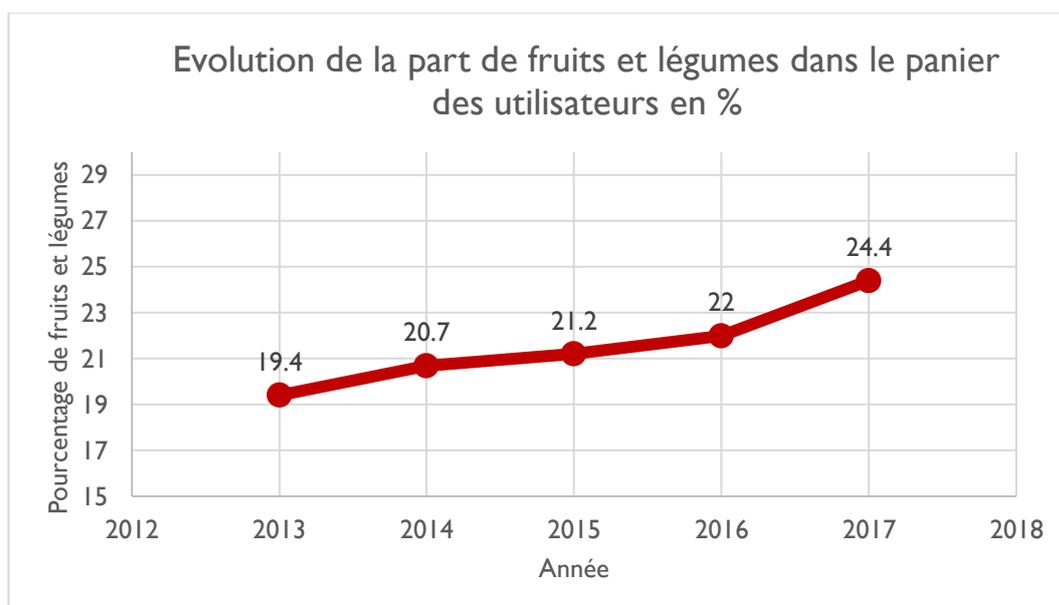
Chez E.L.L.S.A., nous considérons qu'une alimentation de mauvaise qualité ne doit pas être une fatalité pour les personnes ayant des difficultés financières. L'association est ainsi engagée dans **une démarche d'amélioration et de diversification de son aide alimentaire**. Cela passe par la promotion des fruits et légumes, le développement des produits bio, l'évincement progressif des plats pré-préparés, etc., dans le cadre de sa politique de vente et de sensibilisation.

Une vaste gamme de produits est proposée en libre choix aux utilisateurs qui achètent selon leurs besoins et leur préférence.

En outre, nous permettons depuis 2016 aux utilisateurs de demander une « carte frais », c'est-à-dire la possibilité d'acheter des fruits et légumes et des produits frais à la fin de leur accès à l'épicerie, pendant un mois, dans l'attente ou non d'un nouvel accès. En 2017, nous avons augmenté le panier d'achat de 15 à 20 € pour la première personne, puis 5€ par personne supplémentaire dans la famille.



Nos efforts se trouvent récompensés car la part d'achat de fruits et légumes ne cesse d'augmenter depuis 2013.

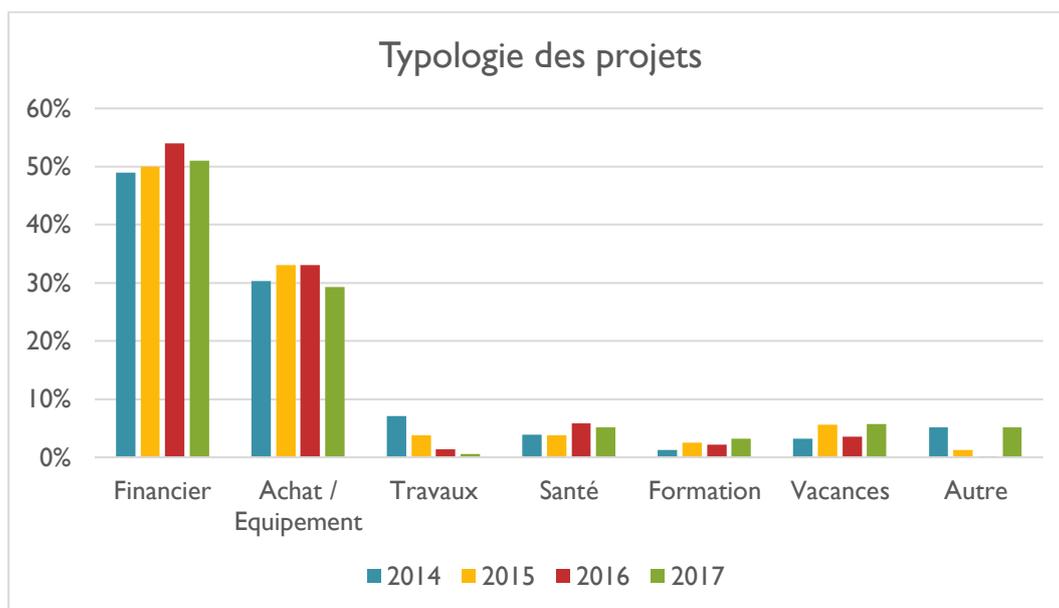


Les ateliers cuisine, du jardin solidaire, l'instauration de la carte frais, l'ouverture mixte aux adhérents (exclusivement pour les produits frais) et la quatrième ouverture de l'épicerie les vendredis (jour de vente uniquement de produits frais) sont des mesures incitatives qui nous permettent de prévoir une augmentation continue de la consommation des fruits et légumes dans les prochaines années.

## 5. Les projets réalisés grâce aux économies

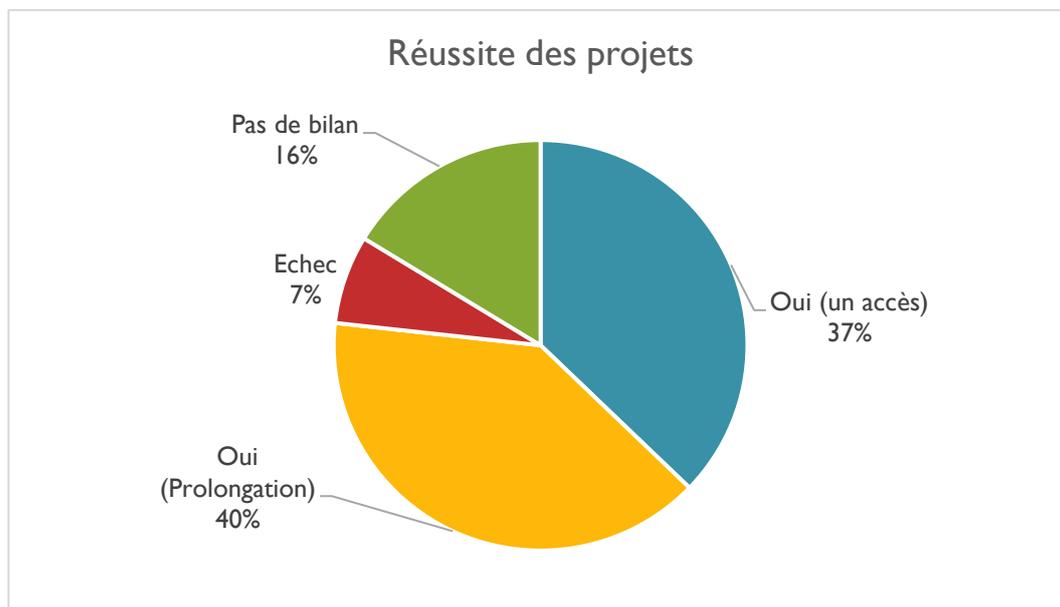
Un peu plus de la moitié (51%) des projets présentés et acceptés par la commission concernent le remboursement d'une dette ponctuelle ou la prévention de l'endettement (maintien du budget, résorption d'un découvert bancaire). Ce taux est en baisse en comparaison de l'an passé (54%) mais reste majoritaire. L'épicerie est également intervenue en soutien pour l'achat de meubles ou d'électroménagers dans 29% des projets (33% en 2016). Elle a également permis l'aboutissement de divers projets : projets liés à la famille, réparation de véhicule, travaux et peinture, permis de conduire, frais de santé et de formation.

21



L'accès à l'épicerie a permis la réalisation de 77% des projets pour 7% qui n'ont pas abouti, soit un meilleur résultat qu'en 2016 (respectivement 60% et 9%). Les projets (majoritairement le paiement de dettes) nécessitant une prolongation pour être réalisés sont plus coûteux que ceux réalisés grâce à un seul accès. Il convient de noter que nous n'avons pas d'élément d'évaluation concernant 16% des familles. C'est néanmoins un progrès par rapport à 2016, où seules 31 % des familles avaient passé cet entretien avec notre médiatrice sociale. En 2017, 251 entretiens ont été réalisés avec les 95 familles : en début d'accès, à mi-parcours et pour le bilan final.

Dans les 7% de projets non aboutis, leur aboutissement a été majoritairement entravé par des évènements imprévus dans le budget familial (hausse de dettes et baisse des revenus).



## **B. L'espace d'ateliers**

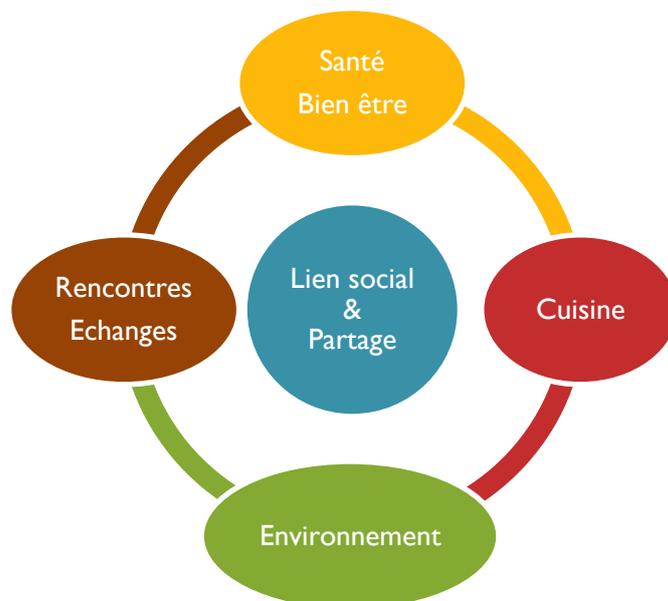
### ***Se rencontrer, valoriser et partager les savoir-faire***

E.L.L.S.A. est également un espace d'ateliers co-construits avec les adhérents, les habitants du territoire et ses partenaires publics et privés. Des activités aux thèmes variés y sont mises en place telles que des ateliers cuisine, hygiène alimentaire, santé, jardin, bien-être, parents/enfants, inclusion, culture, langues, sport, vie quotidienne, etc., mais aussi des groupes de parole et des vacances.

Une réunion bimensuelle des adhérents est organisée pour discuter des ateliers, des projets et de leur fonctionnement.

Ces ateliers ouvrent des espaces de rencontres, d'échanges, de partage d'expérience, de savoir-faire et de culture.

Ils sont proposés à un large public afin d'encourager la mixité sociale, et sont destinés à tous les âges. Une attention particulière est portée aux familles adhérentes, utilisatrices de l'épicerie sociale et solidaire ou non, et particulièrement les familles monoparentales. Les enfants accompagnés d'un adulte sont acceptés dans les ateliers sous la seule responsabilité des parents.



Les ateliers sont animés par les adhérents d'E.L.L.S.A., des salariés, des partenaires ou des intervenants extérieurs rémunérés ou non (25 prestataires en 2017).

La programmation est faite en collaboration entre les animateurs et les salariés de l'association : la médiatrice socio-culturelle, l'encadrante technique jardin et la responsable. Tous les ateliers sont regroupés dans un planning mensuel, largement diffusé (affichage dans les locaux, newsletter, site Internet).

Les ateliers sont retenus pour leurs aspects socialisant, valorisant, éducatif, porteur d'échanges, et en fonction de leur faisabilité économique.

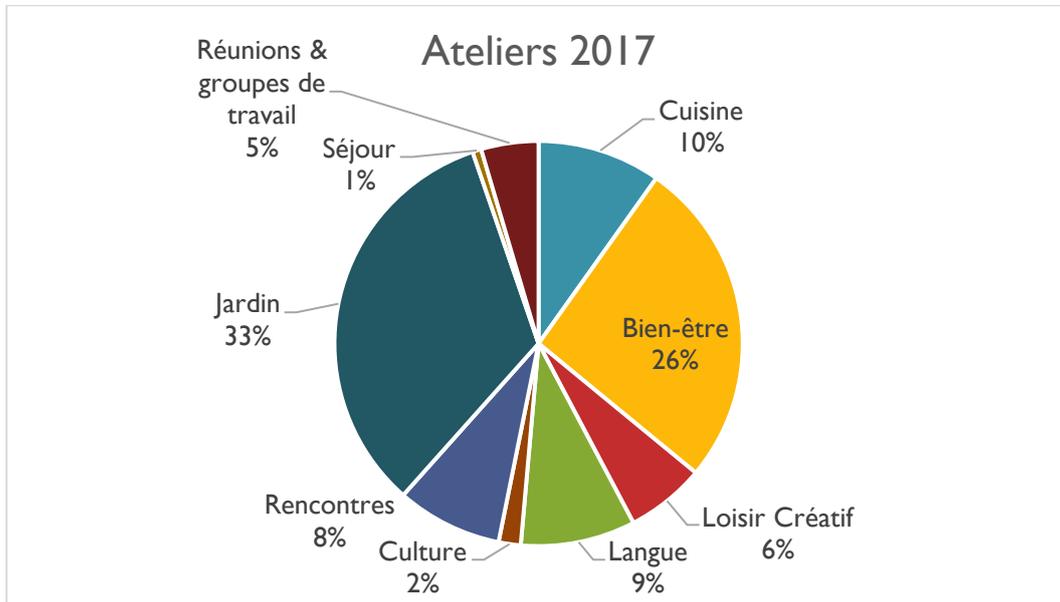
Les ateliers sont gratuits pour les adhérents. Pour certains ateliers pour lesquels l'association engage des frais, une participation libre peut être versée par les participants.

Les ateliers ont lieu soit dans les locaux d'ELLSA, où nous disposons d'une salle de convivialité de 39 m<sup>2</sup>, soit dans des salles mises à notre disposition gracieusement par la commune d'Achères (centre de loisirs Marcel Pagnol, Maison des Associations, Espace Emploi..).

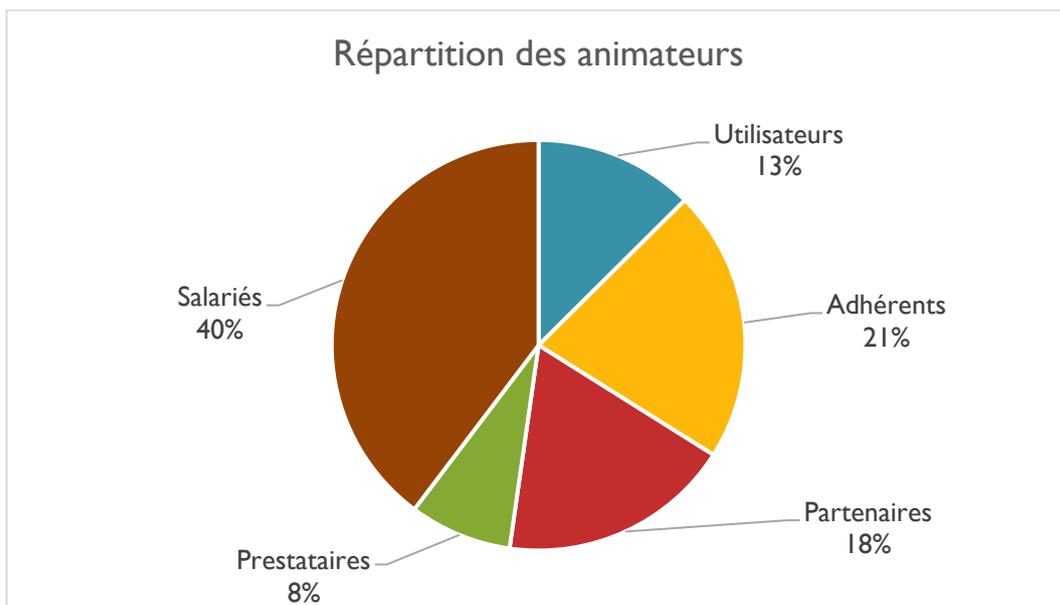
### I. Les ateliers en quelques chiffres

**286 ateliers** ont été proposés au cours de l'année 2017, alors que nous en avons programmé 218 en 2016 (+31%). Ils ont regroupé **1 374 participations** (1 046 en 2016), soit une moyenne de **4,8 personnes par atelier, tous âges confondus** (autant en 2016). La taille restreinte des groupes d'ateliers ou d'échanges correspond à une volonté de l'association de limiter le nombre de participants pour favoriser le dialogue, l'échange et la convivialité.

Les ateliers du jardin et de bien-être sont les activités les plus importantes en terme de nombre et de participants (respectivement 95 et 75 ateliers, 550 et 262 participants). Le dynamisme de notre encadrante technique jardin et la vitalité de nos bénévoles qui proposent des ateliers « bien-être », nous permettent d'offrir des activités attractives et créatrices de lien.



La répartition des thématiques des ateliers a évolué cette année. Nous ne distinguons plus les ateliers parents-enfants car la plupart des ateliers se prêtent à la présence des enfants et nous souhaitons élargir l'accès des ateliers au plus grand nombre en n'excluant pas les adultes sans enfants.



Les ateliers durent entre 2h et 4h30 (atelier cuisine). L'animation des ateliers est majoritairement (40%) réalisée par nos salariés, ce qui est logique puisque les ateliers jardin sont animés par l'encadrante technique. Certains ateliers cuisine sont aussi animés par la cuisinière. Nous encourageons nos adhérents, et particulièrement les utilisateurs de l'épicerie, à co-construire des ateliers (34% des ateliers contre 50% en 2016) et utilisateurs de l'épicerie (14% contre 16% en 2016). Notre médiatrice socio-culturelle oeuvre à mobiliser les utilisateurs de l'épicerie pour l'animation d'ateliers, mais un grand nombre d'entre elles sont des familles monoparentales et actives, qui sont peu disponibles en semaine.

Nos partenaires (C.C.A.S. et service d'espaces verts d'Achères, planning familial de Saint Germain en Laye, S.A.V.S., association Du Fun pour Tous) et des prestataires extérieurs ont encadré respectivement 20% et 9% des ateliers (18% respectivement en 2016). Nous avons priorisé les animations gratuites cette année notamment pour les ateliers bien-être.

Cette diversité d'animation est une richesse car elle manifeste la logique de co-construction et de co-portage des activités par leurs bénéficiaires, tout en maintenant une approche professionnelle.

## 2. Le soutien à la parentalité dans chaque activité

Parmi les familles utilisatrices de l'épicerie sociale et solidaire, 43% sont monoparentales. Cette situation spécifique génère des difficultés au quotidien et des changements pour les parents concernés, autant que pour les enfants. La conciliation travail et gestion de la famille est ressentie et vécue de façon plus complexe et les bénéficiaires - lors des entretiens d'accès à l'épicerie ainsi que dans nos divers ateliers – manifestent un besoin d'approfondir les échanges avec leurs enfants.



Nous offrons aux parents adhérents de l'association, un lieu d'échange et de partage avec leurs enfants (jusqu'à 9 ans en général) lors d'ateliers divers (culinaires, culturels, bien-être, sportifs, jeux de société, vacances, sorties, etc).

L'action prend aussi en compte l'accompagnement du parent dans les difficultés qu'il pourrait rencontrer au quotidien en lui offrant un **espace de parole et d'écoute sur la parentalité, ainsi qu'un espace où il peut se ressourcer.**

Avec certains partenaires (S.A.V.S. et l'association Du Fun pour Tous), nous avons proposé des rencontres entre parents et enfants en situation de handicap ou non (ateliers cuisine, atelier « du foot pour tous »).

En 2017, outre les ateliers jardin où les parents et les enfants peuvent se rendre quand ils veulent et le temps qu'ils peuvent (pendant les vacances et/ou après le goûter), 78 ateliers étaient ouverts aux parents et enfant pour 488 participants.

26

### 3. Le jardin : environnement, développement durable et réflexions sur l'autonomie

Le jardin de 3 000 m<sup>2</sup>, dont l'association dispose depuis 2014, situé dans le quartier classé en ZUS des Champs de Villars à Achères, et celui de 100 m<sup>2</sup> situé face aux locaux d'E.L.L.S.A., constituent un excellent support pour organiser des ateliers :

- Des ateliers de jardinage écologique urbain (77 ateliers en 2017 avec 230 participants) : L'encadrante technique du jardin propose aux adhérents de l'association des ateliers formatifs pendant une demi-journée (2 à 3 ateliers par semaine d'avril à fin novembre d'une durée maximale de 3h) pour leur apprendre quelques techniques de jardinage écologique et trouver le goût de produire même symboliquement un peu de nourriture en autonomie : préparation des semis de printemps, compostage, engrais verts, plantes associées, culture en lasagnes. Ces ateliers sont l'occasion de mélanger des publics variés et de créer de la mixité sur le jardin. En outre, les adhérents font véritablement preuve de bénévolat puisqu'ils permettent l'entretien régulier et indispensable du jardin.

Les ateliers sont libres d'accès : les participants choisissent eux-mêmes leur durée et leur nombre, en fonction de leur disponibilité. Généralement, au début, les participants craignent de ne pas avoir la capacité suffisante pour faire une activité physique. En réalité, le bien-être qu'ils retirent rapidement du contact avec la nature et du partage avec les autres jardiniers, accroît leur confiance en eux. Le jardin est ainsi un support pour la remobilisation sociale.



L'équipe du jardin a proposé également, en partenariat avec le service d'espace vert de la ville d'Achères, 3 ateliers sur le thème du jardin naturel ouverts à tous sur notre jardin.

Ces ateliers sont surtout fréquentés par des Achérois, et permettent de faire connaître les activités d'E.L.L.S.A.

- Des week-end d'introduction à la permaculture : la permaculture va bien au-delà du jardinage et véhicule une éthique qui pourrait aussi bien être celle d'ELLSA : « **Prendre soin de la terre, prendre soin des hommes, partager l'abondance** ». En 2017, 4 week-end d'initiation à la permaculture ont été organisés, permettant aux participants d'entamer une réflexion sur leur rapport à la nature, à leur mode de consommation et à leur possibilité d'agir. Ces week-end sont aussi une occasion de rencontres et de débats, qui constituent à eux seuls un véritable moteur de redynamisation. Par ces activités, E.L.L.S.A. bénéficie d'un véritable rayonnement qui va bien au-delà de son territoire. Ces formations sont ainsi ouvertes aux non adhérents, à des personnes venant d'Ile de France et particulièrement de Paris.





Cuisiner avec les plantes sauvages : Orties, plantain, consoude, présents «naturellement» sur notre terrain sont passés du statut de « mauvaises herbes » à celui de « mets délicats et sains ». Les participants récoltent les plantes dans le jardin et aussi dans la forêt toute proche de Saint Germain en Laye, et vont ensuite cuisiner et partager leur repas dans la cuisine d'E.L.L.S.A.

28

#### 4. Les activités « bien-être »

Ces activités permettent de prévenir l'isolement social, la détresse psychique et retrouver l'estime de soi, tout en favorisant l'accès à une activité physique adaptée et régulière.

Nous avons organisé 75 ateliers « bien-être » en 2017 (70 en 2016), dont 24 animés par des utilisateurs de l'épicerie : « massage bien-être », « relaxation par le mouvement », « yoga du rire », « danse thérapie », « sport et santé », qi jong, coloriage thérapeutique, balades à pied dans les environs d'Achères, etc. Ces ateliers permettent aux participants de se ressourcer et de prendre soin d'eux, de retrouver confiance et énergie pour gérer le quotidien.

Les ateliers animés par des professionnels permettent d'offrir à nos adhérents des soins personnalisés et d'échanger autour de questionnements relatifs à la santé (accès aux soins, bien vivre). Suite à la perte du soutien financier de l'Agence Régionale de Santé en 2017, nous avons dû réduire le nombre de ces ateliers, voire en supprimer certains (ceux animés par un nutritionniste notamment). Heureusement, nos adhérents ont pris le relai pour conserver à cette activité toute sa vitalité.



Atelier animé par Dominique (massage bien-être, relaxation par le mouvement, etc)



Massage bien-être : permettre aux participants de se couper du stress quotidien, en se relaxant, se détendant, s'écouter, et œuvrer ainsi à un meilleur équilibre global et un épanouissement

- Relaxation par le mouvement : être une pause d'avec le monde extérieur et permettre de faciliter le lâcher prise et l'écoute de soi, de son corps
- Consultation de médecine traditionnelle chinoise : un moment privilégié pour parler de soi et prendre en compte son corps et son état d'esprit dans sa globalité. L'intervenant bénévole fait aussi des initiations au qi gong
- Sport et santé : aborder alimentation et activité physique conjointement et faciliter la reprise de sports adaptés

## 5. La cuisine, une thématique fédératrice et mobilisatrice

Les ateliers cuisine permettent à de nombreux utilisateurs de l'épicerie d'avoir une première accroche d'animation d'atelier, tout en permettant la diffusion de messages pédagogiques : **alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire en utilisant les produits de l'épicerie en fin de vie, diversité et équilibre nutritionnel, cuisiner avec un budget limité**, etc.

Nous avons proposé 28 ateliers cuisine en 2017, animés majoritairement par nos adhérents et utilisateurs de l'épicerie.

Ces ateliers ont lieu dans notre cuisine semi-professionnelle les jours où notre restaurant MIAM est fermé.

Trois formats d'ateliers ont été mis en place :

- Cuisine du monde : sur la base d'une recette proposée par l'initiateur de l'atelier, le groupe se réunit d'abord autour d'un café, avant d'entamer la préparation du repas. Le cadre informel, rassurant et social qu'offre la cuisine permet de favoriser les échanges entre les participants. Une fois le repas prêt, le groupe mange en commun et poursuit ses discussions. La diversité des adhérents d'E.L.L.S.A. permet de proposer un panel de plats de tous horizons. Les recettes sont distribuées aux participants et regroupées dans un classeur spécifique en consultation libre



- Cuisine anti-gaspi et produits du jardin : en coordination avec l'encadrante technique du jardin, des ateliers ont été organisés pour apprendre à cuisiner les surplus du jardin ou de l'épicerie (coulis, chutneys, etc...). Des ateliers Cuisine sont aussi proposés dans le cadre du jardin solidaire (« Cuisinons les légumes d'hiver », « cuisine du printemps », « cuisine des plantes sauvages » ou comment utiliser les « mauvaises herbes » du jardin).

Le support jardin a permis de faire le lien entre les traditionnels ateliers cuisines tenus par l'association et les thématiques de circuit-courts (produits du jardins utilisés dans les ateliers), de produits de saison (apprentissage par l'offre du jardin), de recyclage et d'anti-gaspi (utilisation des déchets pour création de compost).



- Ateliers Cuisine parents-enfants : animés par notre cuisinière, ancienne assistante maternelle. Atelier cuisine avec les mamans (généralement) : les parents dont les enfants sont à l'école viennent préparer le repas mangé ensuite tous ensemble  
Atelier goûter : les parents préparent un goûter avec les enfants.

31

Nous accueillons nos partenaires : le C.C.A.S. d'Achères a organisé en novembre 2017 une « Disco Soupe » dans nos locaux avec nos produits invendus. Nous avons collaboré avec le S.A.V.S. pour accueillir des enfants en situation de handicap, avec leurs parents, pour préparer des repas en compagnie d'autres parents et enfants.

Les ateliers cuisine renforcent le lien parent-enfant et les enfants sont moteurs dans la famille pour changer des comportements de consommation mais aussi pour sensibiliser les parents au développement durable (lutte contre le gaspillage alimentaire, équilibre alimentaire).

## 6. Les activités culturelles

*Renforcer le lien social, expression artistique et valorisation des compétences*

Nous avons proposé 5 ateliers culturels en 2017, grâce à nos partenaires : des sorties au cinéma PANDORA d'Achères, une inauguration au parc du peuple de l'herbe à Carrières sous Poissy. Un bénévole a proposé un atelier DVD Club. Ces sorties peuvent être suivies d'un goûter gourmand et convivial dans les locaux d'E.L.L.S.A.

Ces ateliers favorisent le lien social et particulièrement le lien parent-enfant dans une situation non conflictuelle et extra-quotidienne.

## 7. Les activités de rencontres et d'échanges

Nous avons programmé 18 ateliers en 2017 pour permettre aux adhérents de sortir de leur isolement, de rencontrer d'autres personnes de différents milieux et d'échanger de façon conviviale.

- Un Groupe de parole « Être mère, être femme » : animé par une conseillère du planning familial de Saint Germain en Laye et notre médiatrice sociale. L'atelier est réservé aux femmes adhérentes. Il a lieu une fois par mois pour 4 à 6 participantes à chaque session. Il s'agit d'échanger, de témoigner sur des sujets divers de la vie quotidienne : la place et le rôle de la mère dans notre société, comment concilier les rôles de femme et de mère ? Comment concilier un emploi du temps personnel et professionnel de plus en plus contraint ? etc. Sur l'avis de notre partenaire, ces ateliers ont été généralisés aux femmes pour intégrer celles qui n'ont pas d'enfants et se nomment depuis octobre 2017 « Être femme aujourd'hui ».
- Ateliers « cafés philo » : animés par deux adhérents. Bien qu'ouverts à tous les adhérents pour renforcer la mixité sociale, nous remarquons que peu d'utilisateurs de l'épicerie participent à ces ateliers. Ceux-ci nous ont expliqué qu'ils craignent l'aspect apparemment « intellectuel ». Les thèmes traités sont pourtant choisis pour être accessibles au plus grand nombre. Nous devons davantage travailler notre communication avec les utilisateurs lors des entretiens d'accompagnement pour mettre fin à leurs préjugés et reprennent confiance en eux.

32

## 8. Les ateliers langues et loisirs créatifs

Toute une série d'ateliers animés par des adhérents de l'association est prétexte à la découverte, à la rencontre et au développement de lien social :

- Atelier Langue : nous avons pu proposer 26 cours de français pour des adhérents étrangers (deux participants en moyenne, leur permettant ainsi de bénéficier d'une attention soutenue et de faire des progrès rapidement).
- Travaux manuels / pratiques : tout au long de l'année, divers ateliers pratiques ont eu lieu : couture, tricot-crochet, peinture, etc. (24 ateliers dans l'année).

## 9. Les Avions du Bonheur... de belles vacances au soleil pour nos utilisateurs !

Depuis 2012, la Fondation LES AVIONS DU BONHEUR nous offre des séjours de vacance au profit de nos adhérents utilisateurs de l'épicerie.

Pour la cinquième année consécutive, le partenariat renouvelé avec la Fondation nous a permis de faire partir à Djerba (Tunisie) deux groupes de 25 personnes au printemps et en automne 2017.

Ces séjours, ouverts aux personnes seules, à 3 à 4 familles avec enfants de moins de 3 ans, et 2 accompagnateurs parmi nos bénévoles et utilisateurs de l'épicerie, permettent aux participants de se ressourcer, de nouer de nouveaux liens sociaux et aux parents/enfants de partager des moments privilégiés.

33



## 10. Manifestations et événements : contribuer à la dynamique Achéroise

Tout au long de l'année, **E.L.L.S.A. a participé ou organisé différentes manifestations** qui ont eu lieu sur Achères et qui permettent à nos bénévoles de présenter nos activités, de recruter de nouveaux bénévoles et adhérents, et de vendre parfois des tartes et des gâteaux préparés par eux-mêmes ou notre cuisinière au profit de l'association. Ce sont des moments conviviaux nécessaires à la cohésion. Merci à eux !

- Fête de l'amitié et « Troc » de l'amitié (au jardin) le 14 mai
- Forum des associations le 9 septembre

- Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre : notre cuisinière a participé au concours de soupe, organisée par la mairie, avec une proposition de soupe « anti-gaspi ». Le jardin solidaire avait accueilli 17 participants venus d'Achères et des alentours pour découvrir ses nombreux aménagements.
- Fête du Céleri le 1er octobre
- Journée de la paix le 7 octobre : plantation au jardin solidaire d'un olivier offert par le Comité du Mouvement de la Paix, en présence d'élus achérois, de représentants de différentes religions et du Conseil Municipal des Jeunes

Les bénévoles ont aussi participé à l'inauguration du Parc du peuple de l'herbe qui a eu lieu le 24 juin à Carrières sous Poissy. Nous étions en partenariat avec l'association A Part pour effectuer une prestation culinaire.

34



*Nos bénévoles au forum des associations*



*Plantation de l'olivier lors de la journée de la Paix*

## II. Réunions et groupes de travail : prendre confiance en son pouvoir d'agir

Tout au long de l'année l'association organise rencontres, réunions et groupes de travail pour les adhérents et les bénévoles. Prendre la parole en public, se retrouver, être force de proposition, sont autant d'éléments qui mis bout à bout aident à reprendre confiance en ses capacités et améliore l'estime de soi. E.L.L.S.A. met un point d'honneur à ce que ses activités soient développées sur le mode de la co-construction, et encourage la participation de tous ses adhérents.

Cette année, trois groupes de travail autour de l'épicerie, de la restauration et de la stratégie de l'association se sont réunis tout au long de l'année, où chacun a pu exprimer ce qu'il souhaitait (ouverture de l'épicerie un quatrième jour, ouverture mixte, distinction des pôles d'activité de l'association, nouvelle stratégie pour le restaurant associatif, travail sur une charte et les valeurs de l'association, etc.).

35

### **C. Les jardins solidaires**

#### ***Faciliter l'insertion sociale et valoriser l'environnement urbain***

Les adhérents d'E.L.L.S.A. et des acteurs du territoire (CCAS, Mission Locale, Espace Emploi, Secteur d'Action Sociale, associations, etc.) ont créé en 2014 un jardin maraîcher urbain, entretenu selon les principes de la permaculture, dans le but de faciliter l'insertion sociale et de valoriser l'environnement urbain.

Le terrain principal utilisé (3 000 m<sup>2</sup>) ainsi qu'un box pour y ranger nos outils, ont été mis gracieusement à notre disposition par le bailleur social DOMNIS. Il est situé dans le quartier classé en ZUS des Champs de Villars à Achères. Un autre terrain, plus petit (100 m<sup>2</sup>), situé en face des locaux de l'association, nous a été prêté par la commune d'Achères. Il permet notamment d'y installer un espace de convivialité pour les clients du restaurant solidaire et des composteurs à la disposition des riverains, du restaurant et de l'épicerie de l'association.

Ces deux terrains sont les « jardins solidaires » d'E.L.L.S.A.



*Les jardins solidaires d'E.L.L.S.A.*



*Le jardin solidaire du quartier des Champs de Villars*

Les activités du jardin sont ouvertes à tous, quel que soit l'âge des participants : aux adhérents d'E.L.L.S.A., aux habitants d'Achères et à des personnes extérieures (particuliers, groupes scolaires, des jeunes en réinsertion, des bénévoles mobilisés par nos partenaires associatifs et par des entreprises dans le cadre de la RSE, etc.).



Ses objectifs principaux :

- **Favoriser la remobilisation et l'insertion sociale** de personnes en situation de fragilité (sociale, sanitaire, psychologique), en leur proposant de s'investir dans des activités de production horticole et maraîchère et de bénéficier d'un soutien bienveillant de la part de l'encadrement,
- **Encourager la mixité sociale au cœur de quartiers sensibles**, en offrant à leurs habitants un lieu de jardinage collectif, où peuvent également se mêler adhérents de l'association, publics scolaires, habitants d'autres quartiers d'Achères et personnes extérieures,
- **Améliorer la qualité de vie** et de l'alimentation à Achères,
- **Valoriser, protéger et améliorer l'environnement urbain**, en régénérant un terrain dans un secteur dévitalisé et situé en pied d'immeubles HLM au sein d'un quartier classé ZUS (les Champs de Villars).

## I. Notre bio jardin : un parc urbain comestible !



La construction du jardin a été initiée lors de la première année d'activité. Les plans d'exploitation et les aménagements ont été décidés lors de réunions entre adhérents, bénévoles, en s'inspirant des **principes de la permaculture**<sup>1</sup>.

38

Le jardin est reconnu pour ses vertus thérapeutiques, comme le montrent de nombreuses études : contact avec la nature, travail avec le rythme des saisons, manipulations, vie de groupe, sont autant d'éléments qui permettent à la personne qui les pratique régulièrement de cheminer, d'avancer et de progresser.

### **Amélioration du cadre de vie :**

La dynamique impulsée au cœur du quartier est remarquable. L'activité de construction du jardin qui implique la présence régulière des équipes et les aménagements réalisés ont fait de ce lieu un détour incontournable pour les Achérois.



Des riverains mentionnent la transformation positive de l'aspect du terrain et de la vue depuis leurs fenêtres. D'autres commentent les rencontres qu'ils y effectuent.

<sup>1</sup> La **permaculture** est une éthique de vie basée sur 3 piliers : le bien-être de l'être humain, la préservation de la nature et le partage équitable dans la société.

**Véritable parc urbain comestible**, les jardins sont ouverts, non clôturés et intégrés dans les cheminements des habitants. Les cultures ont été voulues systématiquement « hors-sol », les terrains étant pollués aux métaux lourds (Achères est une ancienne zone d'épandage de boues d'épuration).

Depuis sa création, de nombreux aménagements ont pu être réalisés grâce à tous nos bénévoles ponctuels et réguliers : il y a des espaces de culture, une forêt nourricière, des espaces récréatifs et éducatifs avec des panneaux explicatifs et des espaces de convivialité. Actuellement, nous avons aménagé une surface d'une superficie totale de 1 500 m<sup>2</sup>.

En parallèle, un parcours d'ateliers a été défini, comme nous l'avons vu précédemment.



Mise en culture partielle de 3 buttes maraichères de 7 mètres de long, 1,5 mètre de large et 50 cm de hauteur. La méthode dite « en lasagne » a été utilisée, pour mettre en projet la matière organique présente sur place (fumier, tontes de gazon, épluchures, broyat...) et limiter les achats de terre.

Ces buttes ont été construites lors de journées d'action avec les jeunes du quartier des champs de Villars. Elles permettent de travailler sur un support surélevé, permettant plus d'ergonomie (donc un accès au plus grand nombre) et un réchauffement rapide de la terre. Elles sont équipées d'un arrosage goutte à goutte.



Mise en culture d'une spirale de plantes aromatiques : conçue pour créer des microclimats et donc la culture de différentes variétés, cette spirale a été aussi pensée pour sa beauté et sa facilité de mise en œuvre et donc son exemplarité

40



Potager en mandala de 7 mètres de diamètre. La méthode dite « en lasagne » a été utilisée. Cette construction a été choisie pour son aspect esthétique et original. Il permet un cheminement pour les curieux, un lieu et une grande productivité maraichère. C'est aussi, de par ses effets de bords, un grand lieu de biodiversité. Beaucoup de fleurs y ont été semées et les cultures associées y sont pratiquées.



Plantation d'un verger urbain : des essences locales ont été choisies de façon exclusive. Certains arbres sont intégrés au mandala, d'autres taillés en cordons agrémentent les cheminements et délimitent les espaces. Des animations sur la taille sont organisées avec des associations locales telles que les Croqueurs de Pomme d'Ile de France.



Plantation d'une forêt nourricière: emblème d'écosystème productif et résilient, une forêt nourricière a une forte portée pédagogique. Elle a été dimensionnée et plantée à l'automne 2016.



Tables de lectures explicatives: ces pancartes détaillent la fonction de chacun des ménagements du jardin, en reprenant les principes de la permaculture.



Espace de convivialité: pour permettre de travailler, manger, et passer du temps sur le jardin, deux tables de pique-nique ont été installées.

Le jardin compte donc aujourd'hui trois grandes buttes de cultures auto-fertiles, trois massifs en lasagnes, un grand potager en mandala, un verger de près d'une cinquantaine d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers et pêchers), une cinquantaine d'arbres à petits fruits (groseilliers, framboisiers, casseilliers, etc...), deux sites de compostage collectif (un pour déchets alimentaires et un pour les déchets de jardin) installés en partenariat avec la Mairie, deux spirales aromatiques, une haie brise-vent, une forêt nourricière et des plantes et arbustes décoratifs.

Un plan de culture a été réalisé et tout au long de l'année, des activités de semis, désherbages, Une récolte d'environ **500 kg** (400 kg en 2016) de fruits et légumes a été réalisée, mise en vente à l'épicerie solidaire et utilisée pour les ateliers cuisine.



## 2. Aménagement, entretien du jardin & production... des activités dynamisantes et créatrices de lien !

En 2017, toujours selon les principes de la permaculture, le jardin a continué sa mise en beauté et sa capacité d'accueil avec de nouveaux aménagements. Des activités d'entretien et de production y ont également été menées. Tout cela s'est réalisé grâce à **1 512 heures de bénévolat et 550 participants** représentant un public très varié :

- Utilisateurs et adhérents de l'épicerie solidaire,
- Population riveraine au terrain de tous âges, et notamment des jeunes de la ZUS,
- Public actif d'Achères sensibilisé aux enjeux du jardinage écologique,
- Ecoles primaires (26 enfants d'une classe mixte de CE2 et CM2, de l'école primaire Louis Jovet viennent nous aider depuis septembre) et collège (classe SECPA du Lycée Jean Lurçat) de la ville d'Achères,

- Groupe de collégiens et lycéens des communes alentours (Collège British School de Croissy sur Seine : 19 élèves sont venus six demi-journées dans l'année, pour découvrir le jardinage écologique et nous aider à construire une cabane pour l'AMAP de 3m2 sur le jardinet, et une autre sur le jardin du Champ de Villars),
- Maisons de Quartier de la ville d'Achères,
- Jeunes de l'IME de Saint Germain en Laye,
- Bénévoles de communes voisines, mobilisés à travers l'association Bénénova,
- Journées d'entreprise (136 salariés bénévoles de la société American Express nous ont aidés une journée dans le cadre de la RSE)



*Des jeunes du Collège SECPA Jean Lurçat*

#### **Les nouveaux aménagements** sur le terrain du jardin en 2017 :

- Plantation en février d'une douzaine d'arbres fruitiers dans la forêt nourricière (noisetier, pommier, poirier, cerisier, amandier) avec François Moulin, ancien responsable de culture des arbres fruitiers du Potager du Roi à Versailles
- Plantation dans la forêt nourricière d'autres arbustes (figuiers, sureaux, lilas)
- Construction de 6 buttes autour des arbres fruitiers en forme de méandre.
- Installation de 6 récupérateurs d'eau (6 cuves de 1 000 litres chacune)
- Plantation de haies brise-vents avec divers arbustes à baies pour nicher et nourrir les oiseaux (pour éviter qu'ils se nourrissent de nos graines et pour qu'ils chassent les insectes ravageurs)
- Plantation d'un olivier lors de la Journée de la Paix
- Nos cultures en 2017 : chou, blettes, betteraves, carottes, salades (laitues, roquette), fraises, pommes de terre, oignons, ail, tomates, céleri, courgettes, courges, artichauts, épinards, fèves, haricots, navets, maïs, radis, petits pois, panais, pâtissons, rhubarbe, framboises, mûres, groseilles à grappes et groseilles à maquereau...



*Buttes en forme de méandre*

Le jardin est le support de multiples actions, ateliers, fêtes, etc. Outre les événements et manifestations ouvertes au public, nous avons organisé pour la première fois une fête des bénévoles en Juillet.

Le jardin offre aussi un véritable soutien à la remobilisation des participants, notamment les plus fragiles.

### 3. Les ateliers : support de remobilisation sociale

Nous utilisons les vertus thérapeutiques du jardin (contact avec la nature, travail avec le rythme des saisons, manipulations, vie de groupe, etc.) pour proposer à tout public de retrouver bien-être, confiance en soi et le plaisir de partager des moments conviviaux. Le jardin est donc d'autant plus important pour un **public fragilisé qui rencontrerait des difficultés d'ordre physique, psychologique ou social**.

Nous travaillons en concertation avec nos partenaires institutionnels (Mission Locale, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale départemental, le Centre Médico-Psychologique, les travailleurs sociaux du Territoire d'Action Sociale de Poissy et du CCAS d'Achères, et l'Espace Emploi de la ville d'Achères), qui nous adressent des personnes à soutenir.

Lors de la création du jardin solidaire, nous avons proposé un véritable parcours dit « Tremplin » permettant de structurer l'accompagnement des personnes fragilisées.

Nous offrons aux bénéficiaires un encadrement personnalisé, avec un certain nombre d'ateliers (jardin et hors jardin) et de sortie auxquels participer et un accompagnement de la part de notre médiatrice socio-culturelle sous forme d'entretiens.

Nous nous sommes aperçus que les bénéficiaires préféraient s'engager plus librement, en dehors d'un cadre formel, et que les ateliers de jardinage écologique suffisent à eux seuls à créer de la remobilisation sociale.

L'engagement de tous les participants est donc libre, comme l'est le véritable bénévolat. Tous les bénévoles viennent quand ils le souhaitent, et le temps de leur disponibilité. Ils sont ainsi considérés de la même façon.



A travers les différentes activités proposées lors des ateliers, **les participants développent ou retrouvent peu à peu des capacités fondamentales de vie** telles que l'estime de soi la confiance en ses capacités, la vitalité, le mieux-être, l'autonomie, la concentration, l'organisation, la stabilité émotionnelle, le sentiment d'appartenance, la communication, la sociabilité, la relation à l'autre, la coopération, l'acceptation de règles et de contraintes, etc.

45

Nous procurons aux participants un **accompagnement informel, bienveillant et en confiance** de la part de l'encadrante technique du jardin.

**L'authenticité, le non-jugement et l'empathie** sont les piliers de l'accompagnement proposé par E.L.L.S.A., pour permettre au participant une véritable progression.

Les résultats d'un passage par les ateliers du jardin ont été significatifs dans quatre cas cette année (par souci de discrétion, nous modifions leur prénom) :

- Pierre : sans emploi et isolé, Pierre est venu de lui-même régulièrement aux ateliers (deux fois par semaine) pendant toute l'année. Nous l'avons vu évoluer progressivement, se trouvant de plus en plus à l'aise en contact des autres bénévoles du jardin, bénéficiaires ou non, et du public accueilli qu'il a su guider. Il a pu retrouver confiance en lui et a repris un emploi d'ingénieur en urbanisme
- Abhaya : Abhaya est une femme qui se trouvait isolée, de par son statut (issue de l'immigration) et ses grandes difficultés psychologiques (séparée de son mari et de ses enfants). Grâce au bénévolat dans le jardin, Abhaya s'est de plus en plus ouverte ; elle a su reprendre confiance en elle et aux autres. Elle fait partie de nos bénévoles les plus fidèles.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale nous a confié deux hommes en situation de handicap :

- Kevin : atteint d'un handicap mental, Kevin n'est pas autonome mais a une grande capacité de travail. Il a accompli de lourdes tâches au jardin
- Matthieu : atteint de la trisomie 21, Matthieu manque d'autonomie mais nous a beaucoup aidé. Il est diplômé d'un Bac Pro pépiniériste

Pour le reste des jardiniers, le passage par le parcours a eu également un impact significatif sur leur vie sociale et sur la reprise en main de leurs projets de vie.

#### 4. Le jardin en quelques chiffres

46

Sur l'année 2017, le jardin d'E.L.L.S.A. c'est :

- 500 kg de fruits et légumes produits (mis en vente à l'épicerie solidaire, redistribués aux participants et riverains, cuisinés à l'association), sur 4 960 kg de ce qui est vendu à l'épicerie
- 1 512 heures de bénévolat
- 292 bénévoles réguliers ou ponctuels
- 4 journées « événement » organisées sur le jardin et autour des manifestations : Journée de la paix, Journées du patrimoine, « Troc de l'amitié » lors de la Fête de l'amitié, Fête des bénévoles du jardin
- 77 ateliers de «jardinage écologique urbain», 4 weekend d'introduction à la permaculture (42 participants), 1 atelier cuisine des plantes sauvages, 3 ateliers d'initiation au jardin naturel avec le responsable des espaces verts de la ville d'Achères

## II. « La Diversité » : AMAP - SEL

*Valoriser, protéger l'environnement urbain, promouvoir une consommation responsable, et développer le lien social*

### A. L'AMAP<sup>2</sup>

*Produits de qualité & soutien à l'agriculture biologique et locale*

47

#### I. Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?

Une AMAP est un **partenariat entre un producteur agricole et un groupe de consommateurs**. Chaque consommateur membre s'engage en début de saison à acheter une part de la production sous forme de paniers hebdomadaires/mensuels que le producteur vient livrer sur le lieu de distribution.

Ce système permet d'un côté aux membres d'accéder durant toute la saison à des produits bios, locaux et de qualité tout en ayant connaissance des modes et conditions d'exploitation et de l'autre, pour le producteur, de disposer d'un fond de roulement qui couvre ses coûts pour la saison et lui assure une juste rémunération de son travail. L'idée est d'aller au-delà du simple acte de consommation et au travers d'échanges, de visites, de rencontres, les membres apprennent à connaître l'exploitation, les cultures maraîchères et leur engagement grandit.

#### 2. L'AMAP d'E.L.L.S.A. : des paniers de légumes & fruits, de la viande et des œufs !

ELLSA porte une AMAP depuis 2012. Initiée au départ avec des paniers de légumes & fruits, celle-ci s'est enrichie fin 2014 d'un nouveau partenariat pour de la viande et en 2016, pour des œufs auprès de producteurs locaux différents. Tous ces produits sont certifiés AB Bio et les producteurs fournissent les AMAP locales.

Cette activité favorise la mixité sociale au sein des quartiers puisqu'elle attire un autre public que les utilisateurs de l'épicerie, qui adhère à l'association et peut s'intégrer dans les autres activités.

---

<sup>2</sup> Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

### Les paniers de légumes & fruits

Les adhérents signent une convention et s'engagent pour une période de 6 mois à acheter un panier par semaine (au total 23 paniers sur la période). Différentes tailles et compositions de paniers existent :

- 1/2 panier (3 à 4 variétés) = 7.5 € / semaine
- 3/4 de panier (5 à 6 variétés) = 11 € / semaine
- Grand panier (7 variétés) = 15 € / semaine

Chaque jeudi, le producteur livre en vrac, les légumes correspondant à la composition des paniers définis durant la semaine (fonction de la récolte). La distribution est organisée de 17h30 à 19h00 par un effort collectif des Amapiens adhérents au sein des locaux de l'association. A tour de rôle et selon leur disponibilité, les adhérents viennent aider à peser et conditionner les fruits et légumes en panier pour tous les autres. Ceci participe également à la mixité sociale et à la convivialité.

ELLSA achète chaque semaine son propre panier pour offrir aux utilisateurs de l'épicerie solidaire l'accès à ces produits de grande qualité.



### La viande

Les adhérents peuvent commander auprès de notre producteur des colis de viande (bœuf, veau, porc) et de volailles trois fois dans l'année. Il n'y a pas d'engagement contractuel donc chacun est libre de commander ou non. Celui-ci vient nous livrer, ce qui constitue également un moment de rencontre et d'échange.

## Les œufs

Les adhérents signent un contrat d'une durée de 6 mois avec la productrice, avec la quantité de leur choix (2,20 € les 6 œufs bio). Les livraisons ont lieu également chaque jeudi, aux mêmes horaires que les fruits et légumes.

### 3. Des paniers solidaires pour faciliter l'accès de tous aux produits de l'AMAP

Parce que bien manger : diversifié, équilibré, sain, de saison, de qualité ne doit pas être réservé uniquement à ceux qui en ont les moyens mais accessible au plus grand nombre, nous avons souhaité mettre en place **un projet de «paniers solidaires»** qui permet à des familles utilisatrices de l'épicerie sociale d'**accéder aux fruits et légumes de l'AMAP à moitié prix.**

Aucune distinction n'est faite entre les familles payant le prix complet du panier et celles bénéficiant d'un tarif « panier solidaire » : tous sont membres de l'AMAP au même titre et participent à son fonctionnement et à son animation.

La suppression en 2017 du dispositif régional ALISOL, qui nous permettait de financer ce projet, nous a malheureusement amenés à y renoncer.

### 4. Nos producteurs

#### **« Les plaisirs du jardin » : un partenariat local, biologique et convivial**



Valérie et Alain CROCHOT sont producteurs maraîchers, dans la zone maraîchère de Cergy, au bord de l'Oise. Ils cultivent environ 140 variétés de légumes et de fruits sur une surface de près de 12 Ha dont 1,70 Ha d'abris non chauffés (49 serres).

Ils ont le label AB Agriculture Biologique et pratiquent la biodynamie (certifiés Demeter). L'AMAP d'E.L.L.S.A. contribue à la pérennité d'une ferme biologique, à dimension humaine et soucieuse de respecter un environnement préservé à 28 km de Paris.

### ***La ferme Sainte Beuve : une exploitation familiale riche en diversité***



Notre producteur de Bœuf (Salers), Porc, Veau et Volaille, est situé à Oudeuil dans l'Oise. C'est une exploitation familiale en polyculture certifiée AB Bio et Demeter : outre les animaux, elle produit des céréales, de nombreuses variétés de farine, du pain, de l'huile et du jus de pomme que nous proposons aux adhérents.

50

### ***Les « poulettes de Mirbel » : une jeune exploitation soucieuse du bien-être animal***



L'élevage « Les Poulettes de Mirbel » de Marie Legris se situe dans le hameau de Mirbel sur la commune de Longnes dans l'Ouest des Yvelines. Il a été créé en septembre 2015 et nous faisons partie de ses premiers clients.

L'élevage certifié AB Bio est composé de 3000 poules rousses qui bénéficient d'une pleine liberté de mouvement dans l'enceinte du poulailler tout en restant dans une faible densité.

## 5. L'AMAP en quelques chiffres

### Les paniers de légumes & fruits :

- De février à août 2017 : 40 Amapiens dont 2 solidaires
- De septembre 2017 à février 2018 : 42 Amapiens dont 2 solidaires
- 1 886 paniers distribués dont 152 solidaires
- 4 familles ont pu accéder aux paniers solidaires de l'AMAP

### La viande :

3 livraisons annuelles pour une dizaine de familles

### Les œufs :

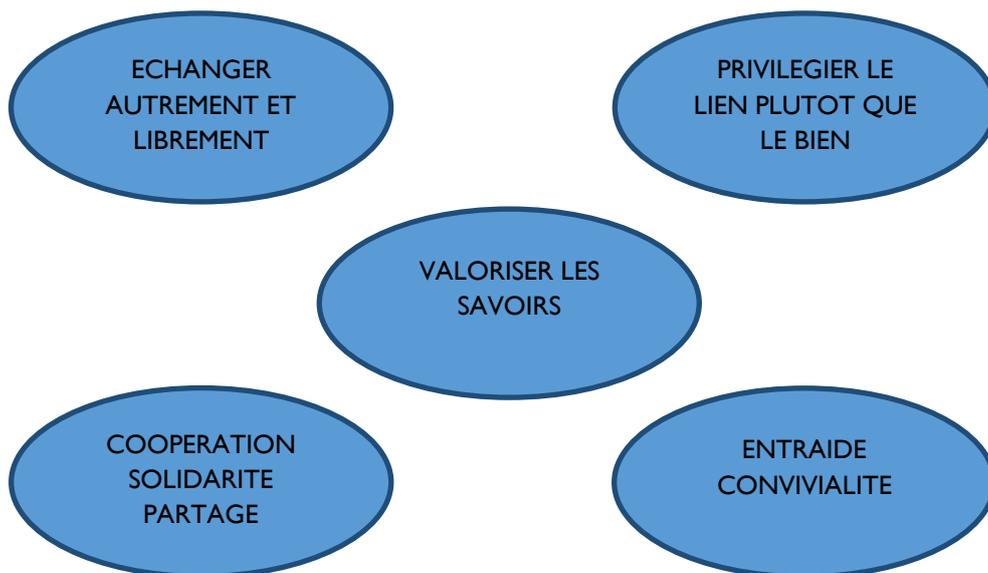
- De septembre 2016 à juin 2017 : 114 œufs par semaine pour 18 familles
- De septembre 2017 à juin 2018 : 126 œufs par semaine pour 19 familles

## **B. Le S.E.L. : Entraide, Echange et Solidarité** **« Le lien, plus important que le bien »**

E.L.L.S.A. promeut l'échange de savoir entre les habitants également grâce à un S.E.L. (Système d'Echange Local), créé en 2015 pour permettre aux adhérents d'échanger des biens et des services non monétarisés. Sa devise est « Le lien est plus important que le bien ».

### I. Qu'est-ce que le SEL d'Achères ?

Le contexte économique et social actuel et les modes de vie ont favorisé l'émergence d'un isolement important et une précarité croissante parmi la population. La mise en place d'un Système d'Echange Local (S.E.L.) permet aux Achérois d'intégrer un **réseau de proximité où les membres s'échangent entre eux des services ou des biens sans argent et en utilisant le temps comme valeur** (ex : initiation et travaux de jardinage, bricolage, prêt de vélo, couture, coup de main pour un déménagement, relecture d'un mémoire, s'occuper d'un animal, cours de cuisine, de dessin, de chant, soutien scolaire, covoiturage, initiation au yoga, etc.).



Sur une proposition d'une adhérente d'ELLSA, l'initiative de l'action a été portée par un groupe de travail composé initialement de l'Espace Emploi, du Service Développement Durable / Agenda 21 et du CCAS de la ville d'Achères. La phase préparatoire a été initiée au début de l'année 2015 au travers de différentes réunions de travail qui ont permis de clarifier le fonctionnement, l'organisation, mais aussi les échéances en terme de communication, réunions de présentation, mobilisation, etc.

Afin de garantir le bon fonctionnement du S.E.L., un travail de conceptualisation a été mené par le groupe de travail et a abouti à la rédaction d'une charte et d'un règlement intérieur.

## 2. Fonctionnement du réseau d'échange et d'entraide

Le 1<sup>er</sup> avril 2015 a eu lieu le lancement officiel du S.E.L. d'Achères lors d'une réunion qui a regroupé une quarantaine de participants. Les objectifs et finalités du réseau ont ainsi pu être présentés, ainsi que le fonctionnement et l'organisation du système.

Dans un premier temps, chaque personne intéressée pour rejoindre le réseau adhère à l'association E.L.L.S.A., signe la charte et le règlement intérieur du S.E.L.. Par la suite, chaque membre renseigne ses offres et demandes de services / biens dans un catalogue auquel tous les SEListes ont accès.

Il n'y a **pas d'argent dans le S.E.L., les échanges sont valorisés sur la base du temps** passé et alors 1 minute équivaut à 1 graine. Lorsque l'échange n'est pas un service (ex : don d'un livre), les partenaires s'entendent sur la valeur à attribuer à cet échange.

Chaque SEListe a un compte de suivi de ses graines et les transactions sont réalisées de particulier à particulier au titre de l'entraide et sous la responsabilité individuelle et unique de chaque partenaire.

### 3. Un site Internet pour faciliter le lien

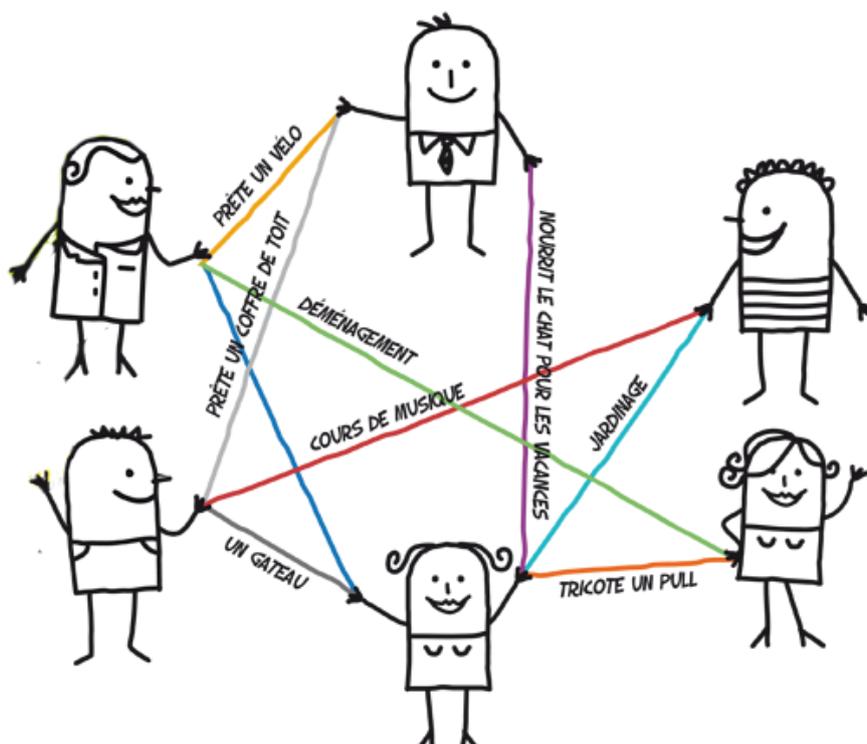
Un **site Internet dédié** (<http://www.sel-acheres.fr/>) a été créé afin de regrouper la gestion complète de l'activité et permettre un suivi des échanges : espace personnel, dépôt des offres et demandes en ligne, catalogue complet actualisé, répertoire des SEListes, suivi des comptes individuels, actualités, statistiques, etc.

53

### 4. Les SEListes et leurs échanges

Nous pouvons souligner la belle dynamique qu'a prise le S.E.L. depuis son lancement : initier une toute nouvelle action n'est pas chose aisée et force est de constater que le réseau de solidarité et d'entraide qu'il constitue a su fédérer : déjà plus de 76 SEListes (adhérents à E.L.L.S.A.), avec des compétences diversifiées, pour un noyau dur d'animation et de gestion constitué de 5 bénévoles réguliers.

Nous constatons ainsi que nos SEListes ont pu procéder à 200 échanges correspondant à 21500 graines échangées (soit l'équivalent de 358 heures) en 2017.



Ces chiffres sont en hausse par rapport à ceux de 2016 (59 SEListes actifs, 186 échanges et 21 943 graines échangées). Nous avons établi que, en fait, un certain nombre d'échanges ne sont pas comptabilisés : l'entraide et la solidarité sont réelles et s'exercent librement en fonction des affinités de chacun(e)s : par exemple prêt ou dons, co-voiturage... et ne donnent plus lieu à l'échange de graines. Se rendre service devient naturel et habituel.

Parmi les échanges qui reviennent le plus, nous pouvons citer : le bricolage, le covoiturage, le soutien scolaire, la couture, l'échange de meubles et autres objets, l'informatique.

Au-delà des services et des biens échangés, le S.E.L. remplit son rôle de vecteur de liens et de rencontres, de redynamisation sociale et de mixité. Les membres qui composent le réseau représentent une grande diversité sociale, étant issus aussi bien du public adhérent de l'épicerie solidaire, ou des autres pôles d'E.L.L.S.A., mais également d'un nouveau terreau de personnes, jusqu'alors extérieures à l'association.

Un évènement est proposé tous les mois chez l'un des SEListes pour leur permettre de se rencontrer, créer du lien et de la convivialité : par exemple une après-midi festive " crêpes et cinéma" en février, l'anniversaire du S.E.L. en avril ; une B.L.E. (bourse locale d'échanges entre SEListes) a eu lieu en octobre, un atelier couleurs et énergies en novembre, etc. Des SEListes proposent de partager leurs sorties culturelles (théâtre, cinéma...) ou des promenades.



*2<sup>ème</sup> anniversaire du S.E.L. en 2017, avec Marc Honoré, Maire d'Achères*

Les SEListes participent aussi aux manifestations de la ville d'Achères pour présenter leurs activités : Fête de l'Amitié en mai, Marché de Noël en décembre par exemple.

Les bénévoles assurent une permanence tous les premiers mercredis du mois au 11 rue aux Moutons, de 17h à 19h.

### III. « Le long terme » : MIAM et Intégr@terre

*Recréer le lien entre l'homme, son environnement et une alimentation équitable dans la ville*

#### A. Le restaurant solidaire MIAM

*« Bien manger, créer du lien et lutter contre le gaspillage alimentaire »*

##### I. Pourquoi MIAM ?

55

En avril 2016, une activité de restauration associative a vu le jour, appelée MIAM, afin de proposer une offre de restauration autour du lien, de la convivialité et du « bien-manger » pour tous.

Avec ce projet, E.L.L.S.A. cherchait à créer un pôle de fabrication artisanale de plats / coffrets repas à partir de produits frais à emporter ou à livrer. Une cuisinière a été embauchée dans le cadre du dispositif régional « Emploi tremplin » qui finance le poste pendant trois ans. Un bénévole aide à la cuisine deux jours par semaine depuis 2017.

Ce projet entendait répondre à différents objectifs :

- Proposer un service d'utilité sociale (bien manger : au travail, à la maison, pour un évènement, même lorsqu'on est en difficulté (tarification progressive))
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les produits en fin de vie (utilisation des invendus de l'épicerie et du jardin) tout en prenant soin d'être une cuisine équilibrée
- Développer une activité économique rentable et augmenter le niveau d'autofinancement de l'association (actuellement cette part d'autofinancement est de 9%. Il s'agit de répondre aux enjeux actuels de financement du monde associatif en s'autonomisant progressivement des subventions)

La cuisinière réalise des plats typiques de la gastronomie française, et propose également une cuisine ouverte sur le monde : méditerranéenne, orientale, ou asiatique. Il s'agit de faire partager, découvrir, innover.

## 2. Miam, comment ça marche ?

Le tarif dégressif au profit des utilisateurs de l'épicerie devait inciter ceux-ci à partager des moments de convivialité avec d'autres adhérents et d'apprécier une cuisine équilibrée.



**Restauration associative**

« *Bien manger, créer du lien, et lutter contre le gaspillage alimentaire* »



**Les grandes lignes :**

- Restauration **sur place**, conviviale, tous autour de la même table ! Service à midi et demi, les lundis, mardis, mercredis et jeudis
- Possibilité d'acheter son **plat à emporter** du lundi au jeudi, le midi et le soir
- Menu mis en ligne le lundi
- Possibilité de service traiteur sur demande...
- Réservation nécessaire
- Ouvert à tous, sous réserve d'adhésion à l'association ( cotisation incluse dans le premier repas consommé !)

**Des petits prix ...**

Menu du jour entrée / plat / dessert : 6,5 €  
Plat cuisiné à emporter : 3,5 €  
Quart de quiche ou tarte salée à emporter : 2,5 €  
Part de tarte ou dessert à emporter : 1 €

*Tarif solidaire à 50% pour les bénéficiaires de l'épicerie solidaire*

**Contact : [www.ellsa.fr](http://www.ellsa.fr)**  
**Mail : [miam@ellsa.fr](mailto:miam@ellsa.fr)**  
**Tel : 01 39 11 99 28**

56

## 3. Miam en quelques chiffres

L'équivalent de 265 repas (contre 310 en 2016) facturés ont été servis en 2017 (40% de nos recettes), sur place à l'épicerie, dans la salle de convivialité, ou à emporter.

La tarification solidaire ne représente qu'une part négligeable des repas vendus, environ 10%.

Des prestations ont été réalisées pour des clients tels que la Mairie, la salle de spectacle du SAX en partenariat avec l'association A PART, l'association BENENOVA dans le cadre d'une prestation RSE dans le jardin et le lycée Louise Weiss d'Achères. Il s'agit principalement de tartes salées (40% de nos recettes).



Un repas est proposé chaque jeudi aux bénévoles dans la salle de convivialité, en échange d'une participation libre (20% de nos recettes).

Des ateliers cuisine parents-enfants ont été proposés avec la cuisinière pour inculquer aux familles des notions de lutte contre le gaspillage alimentaire, d'équilibre alimentaire et budgétaire, tout en leur permettant d'accéder à un moment de convivialité.

Les recettes liées à cette activité ont été décevantes en 2016 (4 130 € en produits, contre 1 799 € de charges, hors charges de personnel), mais ce n'était que sa première année d'existence.

Dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement avec la BGE des Yvelines, un groupe de travail « Restauration », composé d'adhérents et de salariés, a rédigé un business plan et proposé en septembre des pistes d'amélioration immédiates pour pérenniser MIAM :

57

- Commandes en direct par la cuisinière
- 8 repas préparés systématiquement par jour, 4 jours par semaine pour augmenter nos recettes
- Plus de rigueur et de cohérence sur l'accès à la cuisine : ouverture de l'espace Cuisine, en partie, sur la salle de convivialité afin de retrouver les valeurs d'hospitalité qui sont les nôtres

A moyen terme, il s'agit de :

- Diffuser une communication vers les entreprises Achéroises
- Systématiser la confection de confitures et de soupes
- Associer des bénévoles pour cuisiner avec la cuisinière



En novembre 2017, le Groupe de Travail « Stratégie » a, de son côté, proposé d'inclure la restauration MIAM dans le projet d'économie circulaire Intégr@terre car leurs activités sont complémentaires. MIAM, devient pilote d'Intégr@terre et œuvre ainsi pour son avenir.

## **B. Le projet Intégr@terre**

**« Une approche intégrée pour amorcer le cercle vertueux de la valorisation de proximité des bio-déchets, et d'une production agricole locale, dans le but de recréer du lien social, de l'emploi, sublimer le cadre et la qualité de vie. »**

Créé en août 2017, Intégr@terre est un **projet innovant d'économie circulaire sur le thème de l'alimentation durable et la permaculture** au service des citoyens qui a été conçu et imaginé par Alice et Ria, respectivement ingénieur des eaux et architecte/encadrante technique jardin. Celles-ci ont constaté les besoins croissants de plusieurs acteurs locaux dans le domaine de l'environnement durable.

Le budget du projet a été estimé à 3 millions d'euros sur trois ans.

### **I. Le contexte**

- Quantité importante d'invidus alimentaires, gaspillage
- Accès difficile et manque de sensibilité de la population à une nourriture locale, saine et diversifiée
- Faiblesse de l'offre de produits frais et locaux en restauration collective et privée
- Exigences croissantes en matière de gestion des bio-déchets depuis le 1er janvier 2012, et multiplication de « niches de marché » peu prises en compte par les opérateurs classiques (notamment à l'échelle des ménages)
- Disponibilité de terres à revitaliser, une biodiversité menacée et un cadre de vie à redynamiser
- Lien social dégradé, faible création d'activités et d'emplois sur le secteur, taux de chômage en forte hausse (+ 21 % en 10 ans)
- Des dynamiques institutionnelles et un cadre partenarial favorables

## 2. Ce que nous proposons



Intégr@terre, c'est E.L.L.S.A. à une autre échelle, une économie circulaire de bon sens qui s'articule autour du lien social, de l'éducation, de la qualité de vie, de l'emploi, etc. :

- **Récupérer et valoriser les bio-déchets de la ville.**
- **Produire des légumes locaux.**
- **Les transformer et les vendre sur place.**
- **Eduquer et sensibiliser les citoyens.**

Un site internet a été créé pour présenter le projet : <http://integraterre.net>

E.L.L.S.A. disposerait pour ce faire, d'un terrain de 5 hectares appartenant depuis peu à la commune d'Achères, situé à côté de la route départementale D30 et de la Z.A.C. de la Petite Arche, dans le quartier des Plantes d'Hennemont. Ce terrain a servi des décennies à l'exploitation d'une carrière de sables et a été remblayé.





- **Collecte des déchets**

Intégr@terre propose de mettre en place différents systèmes de collecte (composteurs, porte à porte, etc) des bio-déchets auprès des commerces, restaurants et restauration scolaire, services publics et privés d'espaces verts de la ville, ainsi que chez les particuliers, en pied d'immeuble.

Nous prévoyons un gisement de 300 t de bio-déchets à capter et valoriser par an (les déchets organiques représentent 30% des ordures). Les bio-déchets seront ensuite compostés pour revitaliser notre terrain de 5 hectares.

Les jardins solidaires d'E.L.L.S.A. sont le pilote de cette activité.

- **Création d'une ferme urbaine**



Nous souhaitons mettre en place une production maraîchère et horticole selon les principes de la permaculture et de l'agroforesterie, qui mettra à profit le compost produit, issu de la collecte des bio-déchets. La ferme urbaine inclura un espace cueillette en libre-service.

Nous favoriserons ainsi l'accès de tous, et notamment des publics en situation de précarité, à une alimentation plus saine, plus sûre, plus locale, de qualité et diversifiée. Nous améliorerons également la qualité de vie des habitants en valorisant et protégeant l'environnement urbain par la mise en culture de parcelles à l'abandon, par la revitalisation des sols et par le renforcement du lien entre villes et milieux ruraux.

- **Vente et restauration sur place de produits locaux**

Nous projetons un espace de restauration et de vente directe aux consommateurs de produits issus de notre ferme et des agriculteurs locaux afin de promouvoir les circuits courts.

- **Transformation des produits de la ferme et des agriculteurs locaux pour pérenniser l'activité agricole du territoire francilien.**

Nous mettrons en place un outil de transformation mutualisé pour revaloriser les produits issus du gaspillage alimentaire et pour transformer les produits issus de la ferme urbaine ainsi que ceux provenant d'agriculteurs locaux.

Les agriculteurs locaux ont fait part à la communauté urbaine (GPSEO) de leur besoin d'une conserverie. A l'heure actuelle, ils se voient obligés de faire faire leurs confitures à Auxerre.

Notre restaurant associatif, pilote d'Intégr@terre, proposera la vente de produits transformés.

62

- **Un espace combinant ateliers éducatifs et formations**

Intégr@terre est un lieu idéal pour offrir aux habitants de la région, urbains et ruraux, un lieu d'échange, de rencontre et d'apprentissage, autour de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.



Nous avons accueilli sur le terrain 136 salariés bénévoles de la société American Express en septembre, dans le cadre de la RSE, en partenariat avec l'association Bénénova.

En une journée, ils ont accompli un travail de titan : l'aménagement de trois buttes de culture de 15 m de longueur (la ville d'Achères a fourni 4 bennes de fumier), l'arrachage de ronces de 5 m de largeur sur tout le grillage et la collecte des déchets abandonnés sur le terrain (1 benne).

- **Une insertion professionnelle durable**

Nous créerons de l'activité et de l'emploi afin de favoriser l'insertion professionnelle de personnes en difficulté : la dynamique économique sera celle d'une entreprise d'insertion créatrice d'emplois pérennes et non délocalisables.

Intégr@terre est un projet pilote et innovant qui aura valeur de démonstrateur dans la région, à la recherche de solutions au problème de terrains pollués par des décennies d'industrialisation.

Un Dispositif Local d'Accompagnement en 2016 a permis de déterminer la faisabilité du projet (technique et juridique), et l'engagement d'E.L.L.S.A. à développer un tel projet.

En 2017, il s'agissait de mettre en œuvre des études approfondies quant à l'exploitabilité du terrain et de chercher des partenariats pour développer le projet.

Nous bénéficions de soutiens importants : la commune d'Achères (terrain) et le GPSEO qui nous a permis de cofinancer l'étude et les analyses du sol et l'activité du jardin solidaire, pilote du projet. Nous avons besoin de réunir et rassembler davantage de soutiens financiers et politiques autour du projet. Nous devons également fédérer les adhérents et les Achérois.

# Notre bilan financier

## A. Budget prévisionnel et réalisé

Suivi Budgétaire 2017					
CHARGES	BP initial	Réalisé	PRODUITS	BP initial	Réalisé
<b>60 - Achats</b>	<b>64 300</b>	<b>19 498</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>22 460</b>	<b>26 950</b>
Achats épicerie	9 000	7 814	Recette alimentation utilisateurs	16 800	14 280
Achats/prestations ateliers	10 500	2 238	Recette alimentation mixte	0	2 892
Achats jardin / Integr@terre	38 000	5 583	Participation des utilisateurs	960	810
Achat "panier solidaires" AMAP	900	1 219	Vente restauration	4 700	5 042
Achat restauration	3 000	1 167	Prestation RSE	0	3 763
Achats non stockés	2 900	1 477	Vente AMAP	0	163
			<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>186 191</b>	<b>136 471</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>7 300</b>	<b>5 619</b>	Etat (aide à l'emploi Poste Cuisinière)	2 000	1 000
Entretien et réparation	3 500	2 145	Etat (CAE dynamique C)	6 513	6 513
Assurance	2 800	2 058	Etat (CAE encadrant jardin)	7 105	5 329
Documentation	1 000	1 416	Région - Emploi Tremplin (poste Cuisinière)	15 000	15 000
Fluides			ALISOL (Panier Solidaire)	500	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>2 115</b>	<b>461</b>	CR Jardins solidaires 15		
Frais postaux et télécom	300	80	CR Jardins solidaires 16		
Publicité, publication	500	98	CR Jardins solidaires 17	7 373	
Déplacements, missions	1 000	19	CD 78 "Aide alimentaire"	5 500	7 600
Services bancaires, autres	315	264	CD 78 "Action sociale"	10 000	10 800
			CCAS	35 000	35 000
<b>63 - Impôts, taxes, versements assimilés</b>	<b>400</b>	<b>702</b>	Contrat social de Territoire	0	4 468
Part employeur à form prof continue	400	702	Réserve parlementaire M.Morange	15 000	4 000
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>145 441</b>	<b>111 105</b>	ANDES CNES 2016	6 000	6 867
Rémunération des personnels	112 731	88 529	ANDES CNES 2017	3 000	3 497
Charges sociales	31 310	22 111	ANDES CRIdF 2017	0	2 697
Autres charges de personnel	1 000		Reaapy	5 000	5 000
Médecine du travail, pharmacie		465	Fondation EDF	16 200	16 200
			Fonds de confiance	20 000	0
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	GPSEO	25 000	12 500
<b>67 - Charges sur exercices antérieurs</b>	<b>0</b>	<b>325</b>	Fonds propres ELLSA	7 000	0
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0</b>	<b>3 777</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>3 000</b>	<b>5 693</b>
<b>689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>0</b>	<b>32 700</b>	Dont cotisations, dons manuels ou legs	3 000	5 693
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	0	32 700	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>3 126</b>
			Quote-part subv invest au résultat exercice	0	3 126
<b>Résultat de l'exercice 2017</b>	<b>0</b>	<b>2 573</b>	<b>789 - Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs</b>	<b>0</b>	<b>4 600</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>219 556</b>	<b>176 840</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>211 651</b>	<b>176 840</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>					
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>198 629</b>	<b>228 113</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>198 629</b>	<b>228 113</b>
Secours en nature	109 054	115 570	Bénévolat	57 075	80 043
Mise à disposition gratuite de biens	32 500	32 500	Prestations en nature	32 500	32 500
Personnel bénévole	57 075	80 043	Dons en nature	109 054	115 570
<b>TOTAL</b>	<b>418 185</b>	<b>404 953</b>	<b>TOTAL</b>	<b>410 280</b>	<b>404 953</b>

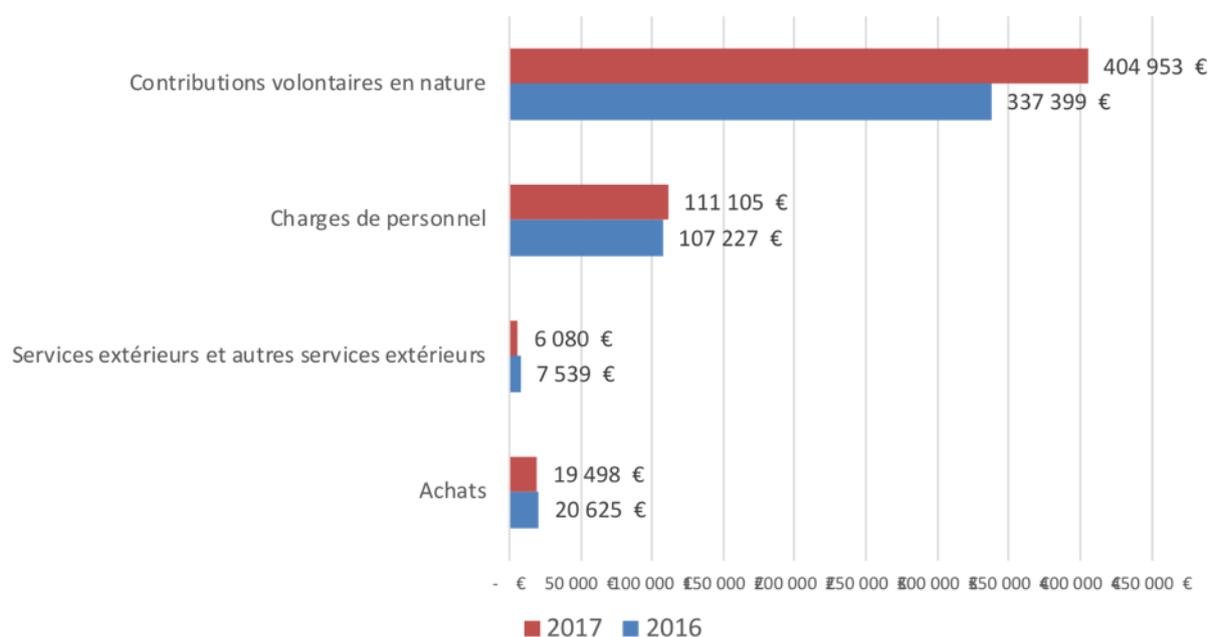
Le budget 2017 (charges et produits) de l'association est en hausse de plus de 27% comparé à celui de 2016 (138 770 €). Globalement, le budget prévisionnel initial est plus élevé que celui réalisé car nous avons prévu que le projet Intégr@terre démarre en 2017. En outre, nous avons budgété dès l'été le recrutement de la responsable qui n'a été réalisé qu'en décembre.

## B. Éléments d'analyse

### I. Évolution des charges

CHARGES	Réalisé 2017	Réalisé 2016	Écart en %
<b>60 - Achats</b>	<b>19 498</b>	<b>20 625</b>	-0,21%
Achats épicerie	7 814	7 278	7%
Achats/prestations ateliers	2 238	4 207	-47%
Achats jardin / Intégr@terre	5 583	4 042	38%
Achat "paniers solidaires" AMAP	1 219	1 905	-36%
Achat restauration	1 167	1 799	-35%
Achats non stockés	1 477	1 395	6%
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>5 619</b>	<b>6 821</b>	-18%
Entretien et réparation	2 145	4 644	-54%
Assurance	2 058	1 477	39%
Documentation	1 416	700	102%
Fluides			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>461</b>	<b>718</b>	-36%
Frais postaux et télécom	80		
Publicité, publication	98		
Déplacements, missions	19	718	-97%
Services bancaires, autres	264		
<b>63 - Impôts, taxes, versements assimilés</b>	<b>702</b>	<b>840</b>	-16%
Part employeur à formation professionnelle continue	702	840	-16%
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>111 105</b>	<b>107 227</b>	4%
Rémunération des personnels	88 529	82 936	7%
Charges sociales	22 111	22 724	-3%
Autres charges de personnel		1 567	
Médecine du travail, pharmacie	465		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>80</b>		
<b>67 - Charges sur exercices antérieurs</b>	<b>325</b>		
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>3 777</b>		
<b>689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>32 700</b>		
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	32 700		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 573</b>	<b>2 539</b>	1%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>176 840</b>	<b>138 770</b>	27%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>228 113</b>	<b>198 629</b>	15%
Secours en nature	115 570	109 054	6%
Mise à disposition gratuite de biens	32 500	32 500	0%
Personnel bénévole	80 043	57 075	40%
<b>TOTAL</b>	<b>404 953</b>	<b>337 399</b>	20%

## Evolution des principales charges 2017 par rapport à 2016



66

Au niveau des achats, les dépenses sont stables par rapport à 2016 :

⇒ Ateliers

Nous avons dû baisser les dépenses et limiter les prestations car le financement de l'ARS n'a pas été reconduit. En outre, nous donnons la priorité aux ateliers animés par les adhérents, les salariés et les partenaires et prestataires non rémunérés.

⇒ Épicerie

En dépit de l'augmentation des dons en nature de notre partenaire E.LECLERC (+ 6% : cf contributions volontaires), nous avons continué et même augmenté nos achats auprès des commerçants d'Achères, grâce aux subventions d'ANDES, et de nos partenaires (DONS SOLIDAIRES), afin de diversifier l'offre de produits dans l'épicerie solidaire.

⇒ Jardin et Intégr@terre

Nous avons pu accroître nos achats jardin/Intégr@terre (aménagements et étude liés au projet Intégr@terre) grâce aux subventions de 2016 (dispositif régional « Jardins solidaires » et mécénat de la Fondation CARASSO) ainsi reportées en 2017.

⇒ AMAP

Nous constatons une baisse des achats « paniers solidaires » de la part des utilisateurs de l'épicerie. La réduction de 50% du montant du panier n'était pas suffisante pour permettre aux utilisateurs de s'engager sur une durée même réduite à 3 mois.

⇒ Services extérieurs et autres services extérieurs

En baisse par rapport à 2016 car nous avons dû l'année dernière remplacer notre minibus volé et payer des réparations de matériel de cuisine et de froid devenus vétustes.

⇒ Charges de Personnel

Ces charges ont augmenté en raison de l'augmentation du temps de travail de la Médiatrice Socio-culturelle (qui est passé de 28 à 32h), des frais de départ de la Chargée de la Dynamique Collective (achèvement de son CDD en novembre suite à la suppression du financement par l'État du dispositif des contrats aidés) et du recrutement d'une nouvelle responsable en décembre.

⇒ Dotation aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement du nouveau camion acquis en 2016, pour remplacer celui volé l'année précédente (coût d'acquisition de 14 900 € réparti sur 4 ans).

⇒ Engagements à réaliser sur les subventions attribuées

Nous reportons en 2018 les subventions reçues en 2017, qui sont affectées sur les charges liées au projet Intégr@terre (réserve parlementaire de M. le député Pierre MORANGE, Fondation EDF pour et GPSEO).

⇒ Résultat

Celui-ci est stable en dépit de la suppression de certains financements (dispositif régional ALISOL, ARS).

⇒ Contributions Volontaires

Le poste « personnel bénévole » a augmenté de 40% (+ 1,5 ETP). Nous constatons une augmentation des heures de bénévolat au niveau de chaque activité. L'ouverture un quatrième jour a nécessité davantage de présence et la recherche de nouveaux bénévoles. L'accueil de salariés bénévoles d'entreprise apporte une nouvelle et nombreuse forme de bénévolat dans les jardins. Un nouveau bénévole vient au moins deux jours par semaine aider la Cuisinière de MIAM. Le temps passé par les bénévoles aux réunions, dans et en dehors des groupes de travail (trois en 2017), a doublé. Nous avons aussi estimé depuis cette année les heures passés à l'administratif (troisième poste de bénévolat après l'épicerie et les jardins).

La mise à disposition de biens concerne le prêt des locaux de l'association et le don des fluides (eau, électricité, chauffage) par la commune d'Achères, du box et du terrain de 3 000 m<sup>2</sup> (jardin) par le bailleur social DOMNIS.

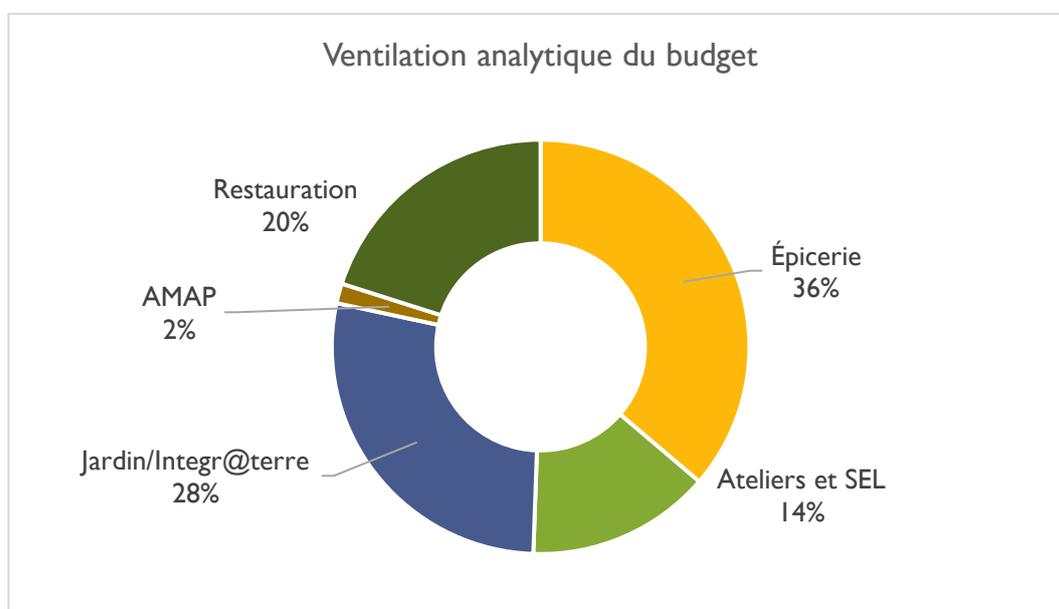
## 2. Ventilation du budget par projet

Le budget de l'association (charges directes : dépense affectable à une activité, à un produit précis - et indirectes : dépense qui ne concerne pas une activité ou un produit en particulier) est réparti sur 5 projets :

- L'épicerie solidaire, qui représente toujours la part la plus importante malgré une baisse à 36% (40 % en 2016) ;
- Le jardin et Intégr@terre qui concentrent 28% des flux (idem en 2016) ;
- Le pôle « Ateliers et SEL » mobilise 14% (15 % en 2016) ;
- L'AMAP et le projet de panier solidaire représentent 2 % du budget (3% en 2016) ;

Enfin la restauration associative représente quant à elle 20% des flux, en hausse significative (15% en 2016) mais il faut rappeler que l'activité n'a démarré qu'en avril 2016.

68

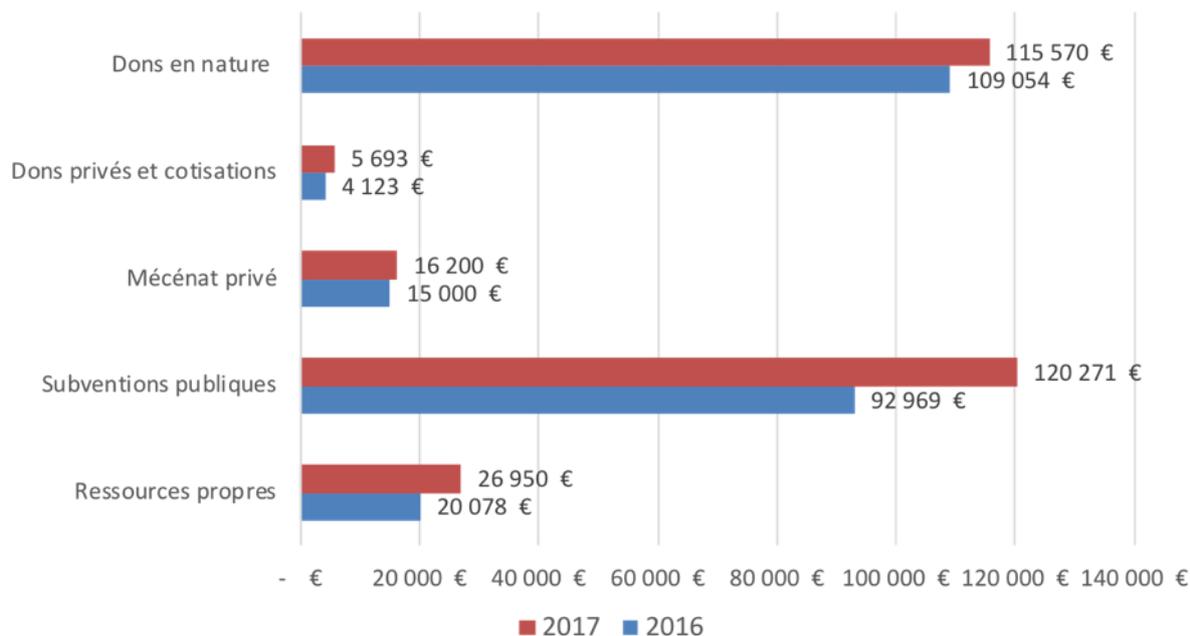


En 2018, le projet Intégr@terre aura son propre budget réparti en trois postes : Intégr@terre MIAM (à la place du poste « restauration »), Intégr@terre BIO (bio-déchets), et Intégr@terre Maraîchage.

### 3. Évolution des produits

PRODUITS	Réalisé 2017	Réalisé 2016	Écart en %
<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>26 950</b>	<b>20 078</b>	34%
Recette alimentation utilisateurs	14 280	13 812	3%
Recette alimentation mixte	2 892		
Participation des utilisateurs	810	1 654	-51%
Vente restauration	5 042	4 130	22%
Prestation RSE	3 763		
Vente AMAP	163	482	-66%
<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>136 471</b>	<b>107 969</b>	26%
Etat (aide à l'emploi Poste Cuisinière)	1 000	833	20%
Etat (CAE)	11 842	10 350	14%
Région - Emploi Tremplin (poste Cuisinière)	15 000	11 250	33%
Région (Jardins Solidaires)		5 287	-100%
Conseil Départemental	18 400	17 035	8%
CCAS	35 000	35 000	0%
Contrat social de Territoire	4 468		
Réserve parlementaire M.Morange	4 000		
ANDES	13 061	8 374	56%
Reaapy	5 000	4 000	25%
GPSEO	12 500		
Uniformation		840	
Mécénat privé	16 200	15 000	8%
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 693</b>	<b>4 123</b>	38%
Dont cotisations, dons manuels ou legs	5 693	4 123	38%
<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>3 126</b>		
Quote-part subv invest au resultat exercice	3 126		
<b>789 - Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs</b>	<b>4 600</b>	<b>6 600</b>	-30%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>176 840</b>	<b>138 770</b>	27%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>228 113</b>	<b>198 629</b>	15%
Bénévolat	80 043	57 075	40%
Prestations en nature	32 500	32 500	0%
Dons en nature	115 570	109 054	6%
<b>TOTAL</b>	<b>404 953</b>	<b>337 399</b>	20%

## Evolution des principaux produits 2017 par rapport à 2016



70

En 2017, les ventes ont augmenté de 34% grâce à une prestation RSE effectuée au jardin solidaire par une centaine de salariés bénévoles de l'entreprise AMERICAN EXPRESS, et une nouvelle source de recettes pour l'association : la vente aux adhérents, depuis le mois de mars.

La vente restauration a augmenté de 22% grâce aux prestations extérieures (les associations A PART et Bénénova, la Mairie d'Achères, le lycée Louise Weiss d'Achères).

En dépit de la diminution des accès de 10% des utilisateurs de l'épicerie, les recettes des ventes est stable.

En revanche, les recettes liées à la participation des utilisateurs (participations aux ateliers et en contrepartie des produits du frigo de convivialité en fin de vie) ont diminué de moitié. La plupart de nos ateliers ont lieu en dehors de nos locaux et il ne nous est pas possible de proposer la participation libre. En outre, nous proposons moins de produits en fin de vie dans le frigo de convivialité suite à l'ouverture mixte de l'épicerie.

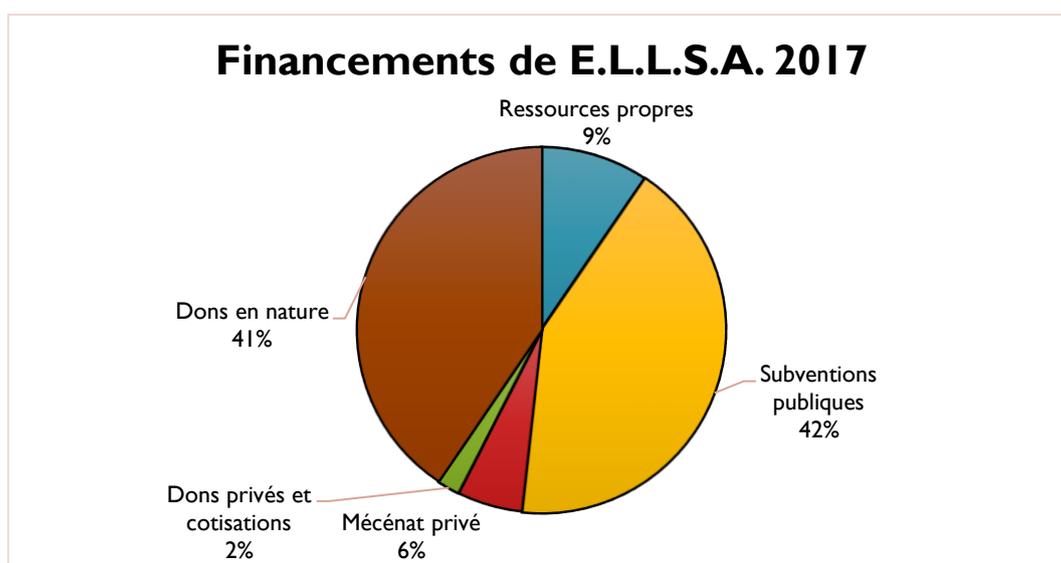
Les subventions ont augmenté de 26% :

Nos partenaires historiques continuent de nous soutenir, gage de la reconnaissance du sérieux de notre action et de notre projet associatif : État, CCAS d'Achères, Conseil Départemental, CAFY (REAAPY), ANDES.

Nous avons sollicité de nouvelles subventions, publiques et privées, (réserve parlementaire de M. le député Pierre MORANGE, la Fondation EDF, le GPSEO) pour soutenir notre projet Intégr@terre.

Le don exceptionnel de 3 967,50 € du comité d'entreprise de la société COVANCE nous a permis d'accroître nos dons privés de 38%.

En 2017, la part des subventions publiques a sensiblement augmenté (42% au lieu de 37% en 2016) par rapport à celle du financement privé (49% au lieu de 53% en 2016). L'autofinancement reste minoritaire et baisse même à 9% (10% en 2016).



La quote-part relative à la subvention d'investissement afférente au paiement du camion acquis en 2016 (la Fondation INDOSUEZ nous avait fait don d'une somme de 15 630 € pour l'achat du premier camion en 2013) est désormais affichée.

Le report des ressources non utilisées sur les exercices antérieurs concerne une subvention départementale de 2016 dont nous avons reçu le paiement en 2017.

# Enjeux et perspectives 2018

*Développer notre capacité d'autofinancement, Fédérer autour des projets associatifs, Assurer la pérennité d'E.L.L.S.A.*

2018 poursuit la mise en œuvre des décisions prises par les Groupes de Travail Restauration et Stratégie en 2017, en ce qui concerne l'accroissement de nos ressources propres grâce à la restauration solidaire et au projet Intégr@terre.

Pour réussir ces deux projets, nous devons fédérer les adhérents, les partenaires et le public d'Achères, particuliers et entreprises. Telle est la mission d'E.L.L.S.A. : créer du lien social et de la mixité en rassemblant des publics divers.

Le succès d'E.L.L.S.A. est la réussite de tous. Il est le garant de la pérennité de l'association.

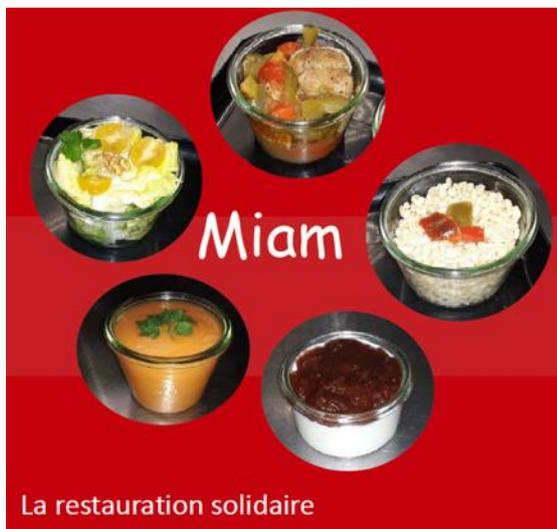
72

## A. Œuvrer à l'accroissement de nos ressources

### I. Poursuivre les mesures d'amélioration de MIAM

Depuis janvier 2018, nous réorganisons le fonctionnement du restaurant associatif MIAM, en nous appuyant sur les positions adoptées par le Groupe de Travail Restauration, pour augmenter ses recettes :

- Commandes en direct par la cuisinière
- 8 repas préparés systématiquement par jour, 4 jours par semaine : actuellement, la cuisinière prépare des repas les lundis et mardis midi ; le repas des bénévoles demeure les jeudis
- Ouverture de l'espace Cuisine, en partie, sur la salle de convivialité : nous avons préparé les plans et cherchons un artisan pour effectuer les travaux
- Systématiser la confection de confitures et de soupes : nous cherchons une formation pour notre cuisinière.
- Associer des bénévoles pour cuisiner avec la cuisinière : nous avons besoin d'une personne qui puisse venir au moins deux fois par semaine à la cuisine



*Nouvelle présentation des repas en bocaux*

MIAM est le pilote d'Intégr@terre, nous en faisons un terrain d'expérimentation. Nous avons créé des ateliers de cuisine expérimentale, animés par notre cuisinière, pour créer des recettes à base des produits invendus de l'épicerie et du jardin.

## 2. Concrétiser le projet Intégr@terre

Intégr@terre permettra à E.L.L.S.A. d'augmenter sa capacité d'autofinancement grâce aux recettes réalisées notamment par :

- La vente directe de la production maraîchère
- La transformation et la vente des produits des exploitations agricoles locales
- Des ateliers ludiques et éducatifs pour les adhérents et le public extérieur, les écoles, les entreprises dans le cadre du RSE

Dans le cadre du Dispositif local d'Accompagnement qui a eu lieu de décembre 2017 à avril 2018, nous avons identifié deux éléments qui ajournent pour le moment le démarrage d'Intégr@terre :

- Un arrêté préfectoral interdit la culture sur sols pollués en pleine terre

Par conséquent, la Direction Départementale du Territoire ne donnera pas son accord pour la vente de produits cultivés.

Le bureau d'études auquel nous avons fait appel en 2017 pour analyser la valeur agronomique des sols du terrain a commencé à donner des résultats. Le terrain est constitué de 3 zones distinctes : une zone sans pollution mais à valeur agronomique nulle (nous y établirons notre projet de cueillette), une zone recouverte de terre végétale polluée sans métaux lourds, et une zone polluée aux métaux lourds.

Cet obstacle pourra être contourné par le fait que nous ne faisons pas de culture en pleine terre, mais par lasagne. Ce modèle de culture a été validé par le bureau d'études qui estime que les substrats résultant de ces lasagnes sont de bonne qualité.

Ces résultats ouvrent la porte à des négociations avec la préfecture pour une autorisation d'expérimentation.

Intégr@terre est un projet expérimental, pilote et démonstrateur dans la région, qui propose des solutions au problème de pollution des terrains en Ile de France qui empêche d'autres projets agricoles dans la région. Le problème ne serait pas tellement de savoir si nous obtiendrons cette autorisation mais quand pourrions nous l'avoir ? En outre, il ne peut être question de vendre les produits pendant cette phase d'expérimentation qui peut prendre trois ans. Il faut donc trouver aussi des soutiens financiers.

- Obtenir des subventions permettant de faire face au développement du projet

La réussite du projet dépend du financement des charges liées à l'investissement et à l'équipe de salariés liés au projet (pérenniser le poste de chef de projet, recruter deux ou trois chargés de mission), soit un budget global de 3 millions d'euros répartis sur trois ans.

Pour ce faire, nous sollicitons des subventions et répondons à des appels à projet auprès de collectivités, organismes publics et privés intéressés par l'environnement durable, notamment le GPSEO, qui nous a déjà soutenu en 2017, le Conseil Régional, l'ADEME (dont le comité de programmation nous a présélectionnés dans le cadre d'un récent appel à projet), des organismes (Caisse des Dépôts et Consignations) et des fondations privées.

A ce jour, l'association E.L.L.S.A. a obtenu des subventions pour un montant de 1 16 400 EUR.

2018 nous permettra de développer notre réflexion sur le modèle économique du projet et les modalités d'exploitation. À ce titre, E.L.L.S.A. étudie la possibilité de bénéficier d'une délégation de service public pour cette activité.

Nous souhaitons aussi impliquer les Achérois dans le démarrage du projet, peut-être par le biais du financement participatif, mais également pour leur soutien moral. Rien ne peut se faire et réussir sans le public.

## B. Communiquer et fédérer autour de nos projets

Communiquer sur l'activité MIAM vers les entreprises Achéroises était une proposition du Groupe de Travail Restauration. Nous allons élargir la communication à toutes nos activités : en réalisant des flyers qui seront distribués aux entreprises et aux habitants d'Achères (remise des flyers dans les boîtes aux lettres, dans les manifestations auxquelles nous participons...).

Nous allons communiquer sur nos activités en premier lieu dans les locaux d'E.L.L.S.A., auprès de nos adhérents (utilisateurs de l'épicerie, AMAPiens et SEListes) pour accroître la clientèle du restaurant, développer la mixité et le bénévolat : un AMAPien peut devenir bénévole du jardin solidaire, un SEListe peut être client de l'épicerie...

75

En ce qui concerne Intégr@terre, nous devons continuer à chercher des partenaires publics et privés – collectivités et organismes publics locaux, régionaux, nationaux et européens - qui cherchent à soutenir des projets innovants et à s'associer avec nous (agriculteurs, scientifiques, techniciens, bailleur social, chambre d'agriculture).

Pour ce faire, nous avons invité plusieurs partenaires actuels et potentiels à un Comité de Pilotage le 14 mai 2018.

Nous démarcherons des partenaires potentiels : élagueurs, commerçants, écoles, associations liées à l'environnement (chantiers d'insertion), maraîchers de l'AMAP, producteurs de bio-déchets.

Un certain nombre d'actions sont prévues en 2018 pour toucher le plus de cibles possibles et mobiliser autour d'Intégr@terre :

- Une réunion du Comité de pilotage avec le maximum de partenaires concernés le 14 mai,
- Un World Café<sup>3</sup> est proposé le jour de l'Assemblée Générale du 15 mai, pour **rassembler les adhérents et toutes personnes extérieures intéressées autour d'une réflexion sur le projet associatif,**
- Une réunion publique avec les habitants d'Achères au mois de juin

Car c'est **mobilisés** tous ensemble **dans le développement de l'association**, avec la nouvelle gouvernance issue de l'Assemblée Générale, qu'E.L.L.S.A. arrivera à faire face à ces enjeux.

---

<sup>3</sup> Le **world café** est une méthodologie de discussion entre acteurs permettant, en intelligence collective, de faire émerger d'un groupe des propositions concrètes et partagées par tous.

**A vos agendas !!!**

LE MARDI  
15 MAI

De 16h30  
à 18h30

TOUTES  
ET TOUS



Autour d'un bon café  
et dans la bonne  
humeur, imaginons  
ensemble :

**« Quelle ELLSA  
demain ? »**

Quelle que soit votre place chez ELLSA, nous vous invitons à prendre part à cet événement très spécial ! Organisé et animé avec des méthodes qui encouragent la créativité et l'écoute, tous ensemble faisons émerger les réponses à l'avenir de notre association.  
Lieu : Salle Bussières, 68 rue Georges Bourgoïn à Achères  
Contact : [ellsa.achères@gmail.fr](mailto:ellsa.achères@gmail.fr) / 01 39 11 99 28

